



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Stratégie nationale d'adaptation du Canada

Bâtir des collectivités résilientes et
une économie forte



Pour commentaires

Canada

EC22044

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec:

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12^e étage, édifice Fontaine
200, boulevard Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-938-3860
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photo page couverture : © Getty Images

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2022

Also available in English

Table des matières

Résumé	5
Partie I: Le temps d'agir	7
Nous pouvons nous adapter pour être mieux préparés	13
Une stratégie nationale peut nous aider à collaborer	15
Partie II : La voie vers un Canada résilient au climat	16
Orientation générale de la résilience climatique au Canada	17
Une vision pour la résilience climatique au Canada.....	17
Principes directeurs.....	18
La résilience aux changements climatiques dans les systèmes clés	19
Résilience aux catastrophes	20
Santé et bien-être	22
Nature et biodiversité	24
Infrastructure	26
Économie et travailleurs.....	28
Objectifs fondamentaux	30
Connaissance et compréhension	30
Outils et ressources	31
Gouvernance et leadership	32
Échéanciers, fondements et évaluation de la Stratégie nationale d'adaptation	34
Mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation	35
Conclusion	38
Annexe A : Rôles et responsabilités	39
Annexe B : Mobilisation pour éclairer la Stratégie	46
Annexe C : Évaluation des risques et des connaissances en matière de changements climatiques et de services d'appui	48
Annexe D : Cibles, surveillance et évaluation.....	51
Annexe E : Adaptation aux changements climatiques dans les provinces et les territoires	58
Annexe F : Stratégies autochtones et mesures d'adaptation en matière de changements climatiques.....	61

Figures

Figure 1. Ligne de front d'un feu de forêt avec les services d'urgence à proximité, vallée de l'Okanagan, Colombie-Britannique	9
Figure 2. Travailleur agricole dans les champs près de Harrow, Ontario	10
Figure 3. Ville d'Iqaluit, Nunavut	12
Figure 4. Impacts et défis liés aux changements climatiques dans différentes régions du Canada	13
Figure 5. Le cycle de l'adaptation au climat du Canada	14
Figure 6. Enfants inuits jouant au hockey dans des rues enneigées, Gjoa Haven, Nunavut	15
Figure 7. Élaboration de la Stratégie nationale d'adaptation	16
Figure 8. Systèmes de la Stratégie nationale d'adaptation	19
Figure 9. Mère et fille inuites sur l'île de Baffin, Nunavut	32
Figure 10. Calendrier de la Stratégie nationale d'adaptation	34

Tableaux

Tableau 1. Cibles proposées pour la Stratégie nationale d'adaptation	51
Tableau 2. Première série d'indicateurs d'adaptation pour la Stratégie nationale d'adaptation	55

Résumé

Version finale pour commentaires

Le gouvernement du Canada a publié la première Stratégie nationale d'adaptation du Canada pour commentaires finaux, dans le but de s'assurer que les perspectives provinciales, territoriales et autochtones soient bien prises en compte.

L'urgence

Les changements climatiques ont de multiples répercussions sur l'ensemble du Canada. Dans tout le pays, le réchauffement des températures et les changements dans les précipitations contribuent à des événements plus dévastateurs et plus fréquents comme les vagues de chaleur, les inondations, les sécheresses et les incendies de forêt. Les zones côtières du Canada connaissent une élévation du niveau de la mer, une érosion côtière et des changements dans les écosystèmes aquatiques. Dans le Nord, le pergélisol dégèle et les mouvements de la glace et de la neige changent, allant parfois jusqu'à disparaître. Ces changements affectent les fondements mêmes de nos vies – nos maisons et nos collectivités, notre santé et notre bien-être, nos moyens de subsistance et l'environnement naturel dont nous dépendons. De nombreuses vies seront menacées par les effets d'un climat canadien plus chaud et plus instable, et ces changements continueront de s'intensifier au cours des décennies à venir, à moins que nous ne créions une société plus résiliente au climat.

En prenant des mesures pour nous adapter aux changements climatiques, nous pouvons favoriser des collectivités et des économies capables de prospérer pour les générations à venir. L'ampleur du défi posé par les changements climatiques est vaste et il s'accentue. L'adaptation consiste à trouver de nouvelles façons de prendre des décisions, de bâtir des collectivités et des entreprises, de se protéger mutuellement et de protéger les lieux que nous valorisons en prévision des impacts de ces changements climatiques. Il s'agit de faire en sorte que nous soyons tous plus aptes à prévenir, nous préparer, réagir et nous remettre des effets du climat, aujourd'hui et dans les années à venir. En prenant des mesures ambitieuses et collectives pour nous adapter de manière équitable et inclusive, nous pourrons garantir que la vie et le bien-être de chacun seront protégés des effets des changements climatiques.

L'opportunité

Il existe une base solide de mesures d'adaptation au Canada. Les gouvernements, les peuples autochtones, le secteur privé, le milieu universitaire, les organisations non gouvernementales, les jeunes, les citoyens et les résidents mettent déjà en place des solutions novatrices et efficaces pour leurs collectivités et leurs régions. Il faut maintenant redoubler d'efforts, d'investissements et de coordination pour accroître considérablement ces solutions d'adaptation.

La Stratégie nationale d'adaptation du Canada invite tous les secteurs de la société à éléver leur niveau de préparation et à mieux travailler ensemble pour répondre à l'ampleur de la crise climatique. En ayant des buts communs et une action coordonnée, nous pouvons nous assurer de relever les défis urgents et de trouver ensemble des solutions. La

Stratégie nous guidera dans notre travail commun pour opérer les transformations qu'exigent les changements climatiques, afin que nous puissions constater des résultats réels et significatifs dans toutes nos collectivités.

L'approche

La Stratégie nationale d'adaptation trace une voie commune vers un Canada plus résilient aux changements climatiques.

Elle établit une **vision** commune de ce que nous voulons à l'avenir. Elle définit une orientation commune pour se préparer aux événements liés aux changements climatiques dans cinq systèmes clés qui sont au cœur de nos vies et de nos collectivités :

- Résilience aux catastrophes
- Santé et bien-être
- Nature et biodiversité
- Infrastructure
- Économie et travailleurs

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier et à se préparer en fonction des impacts anticipés des changements climatiques. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et de se préparer à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

La Stratégie repose sur un ensemble de **principes directeurs**, reconnaissant que la manière dont nous atteignons nos buts et nos objectifs est tout aussi importante. Ces principes directeurs orienteront nos décisions et nos investissements, afin de nous assurer que nous créons des solutions qui sont justes, inclusives et équitables, de sorte que tout le monde puisse en bénéficier.

Pour chaque système, la Stratégie détermine des **buts transformationnels à long terme** ainsi que des **objectifs à moyen terme** afin de s'assurer que nous avons une orientation en matière de résilience aux changements climatiques dans le pays. Afin d'atteindre les buts et les objectifs à long terme, des actions urgentes et supplémentaires sont nécessaires, dès maintenant. Une série de **plans d'action pour l'adaptation** à court terme accompagnera cette stratégie, décrivant les actions prioritaires pour les cinq prochaines années.

Le renforcement de la résilience aux impacts des changements climatiques est un effort collectif. Chaque Canadienne et Canadien font partie de la solution; nous avons tous un rôle à jouer. Alors que le climat continue de changer, nos actions collectives doivent tenir compte de ces réalités et s'y préparer. **Le cadre de surveillance et d'évaluation** de la Stratégie permettra de commencer à mesurer nos progrès collectifs et aidera à nous adapter aux scénarios futurs. Par ailleurs, des rapports d'étape réguliers décriront l'état de préparation aux changements climatiques dans le pays.

La Stratégie nationale d'adaptation et les plans d'action qui l'accompagnent seront actualisés tous les cinq ans afin de tenir compte de nos réalisations et d'énoncer une orientation renouvelée pour l'adaptation aux changements climatiques au Canada. La Stratégie sera éclairée par des renseignements à jour sur les risques et les impacts climatiques et les solutions provenant de partout au pays.



Partie I: Le temps d'agir

Les effets des changements climatiques perturbent la vie au Canada

Le climat canadien est en train de changer de façon irréversible. Nous sommes déjà témoins des impacts importants des changements climatiques, alors que certains en sont les premières victimes. Le climat du Canada se réchauffe rapidement, à un rythme deux fois plus rapide que la moyenne mondiale, et trois fois plus rapide dans le Nord. Nous devons réduire les émissions afin de limiter l'ampleur des changements climatiques, tout en gardant à l'esprit que les impacts des changements climatiques se poursuivront même après l'atteinte de la carboneutralité à l'échelle mondiale.

Les changements climatiques augmentent déjà le nombre d'événements météorologiques et climatiques importants et à fort impact qui touchent le Canada.

- Les épisodes de chaleur extrême sont les événements météorologiques les plus meurtriers au Canada.
- Les inondations sont l'un des dangers les plus coûteux et les plus répandus.
- Les feux de forêt menacent de plus en plus les collectivités, les infrastructures et l'industrie. La fumée qui en émane peut également se disperser sur de vastes zones, affectant la santé humaine directement et indirectement.
- L'augmentation du rythme, de la gravité et de l'imprévisibilité des catastrophes naturelles liées au climat met à rude épreuve notre gestion des chaînes d'approvisionnement et nos systèmes d'intervention d'urgence.

Les effets à évolution lente des changements climatiques, tels que la fonte du pergélisol et l'élévation du niveau de la mer, modifient les paysages, redessinent les côtes et ont un impact sur les moyens de subsistance.

Au cours des prochaines décennies, les changements climatiques entraîneront des phénomènes extrêmes plus fréquents, plus intenses et plus variés que les vagues de chaleur, les inondations et les incendies que nous connaissons aujourd’hui. Pendant ce temps, les effets à évolution lente continueront de s’accumuler. En agissant maintenant pour nous adapter aux changements climatiques, nous pouvons assurer le bien-être de toutes les personnes vivant au Canada

Les changements climatiques nuisent à notre santé et à notre bien-être.

Les changements climatiques augmentent la fréquence et la gravité des risques sanitaires existants reliés aux chaleurs extrêmes, aux incendies de forêt, aux inondations, à la pollution atmosphérique, à la baisse de la qualité et de la disponibilité de l’eau, à la maladie de Lyme et les maladies chroniques. Les changements climatiques favorisent l’émergence de nouvelles maladies infectieuses et de nouveaux risques pour la sécurité alimentaire. Ils engendrent également un stress supplémentaire et une augmentation des coûts pour les personnes, les installations et les programmes qui font partie de notre système de santé, notamment les infrastructures de soins de santé comme les hôpitaux et les cliniques médicales.

Les effets des changements climatiques sur la santé mentale sont de plus en plus importants.

Les catastrophes liées au climat peuvent entraîner de l’anxiété et des dépressions. Les perturbations du bien-être peuvent accroître le risque d’autres conséquences psychologiques négatives, notamment le syndrome de stress post-traumatique et les troubles liés à la toxicomanie. Les jeunes, en particulier, éprouvent un sentiment de perte face à un avenir potentiellement moins prospère, moins pacifique et moins sain. Les changements climatiques affectent aussi profondément les identités culturelles en engendrant la perte de lieux, de pratiques et d’aliments traditionnels précieux.

Notre environnement naturel est affecté par les changements climatiques de manière à la fois spectaculaire et subtile.

Un environnement naturel florissant est essentiel à notre société et à la santé et au bien-être des Canadiens. La hausse des températures se traduit par des incendies de forêt plus dévastateurs, de nouveaux régimes pluviométriques, des conditions de sécheresse plus fréquentes, une fonte plus rapide de la neige, de la glace et du pergélisol, et des changements dans l’aire de répartition, la diversité, la santé et l’abondance des espèces. Ces changements ont des répercussions durables sur notre environnement naturel et s’ajoutent aux effets existants de la pollution et de la perte d’habitat. Les écosystèmes naturels sont donc encore plus en danger.

En tant qu’êtres humains, nous ne sommes pas séparés de l’environnement naturel; nous en faisons partie. La dégradation et la disparition des écosystèmes menacent la capacité de la nature à répondre à nos besoins fondamentaux, comme la nourriture, l’eau potable, les sols productifs, la lutte naturelle contre les parasites, la pollinisation, le contrôle des inondations et de l’érosion, ainsi que la séquestration du carbone. Les écosystèmes offrent aussi des avantages

sur le plan des loisirs, de la santé et de la spiritualité. Nos identités culturelles sont bien souvent étroitement liées à notre lien avec notre environnement naturel. Remplacer les services fournis par les écosystèmes sera extrêmement difficile et coûteux, voire impossible dans de nombreux cas; la valeur intrinsèque des écosystèmes est incommensurable.



Figure 1. Ligne de front d'un feu de forêt avec les services d'urgence à proximité, vallée de l'Okanagan, Colombie-Britannique

Les effets des changements climatiques endommagent nos maisons et affectent les infrastructures sur lesquelles nous comptons pour les services essentiels de nos collectivités.

Les changements climatiques endommagent et détruisent les infrastructures lors d'événements tels que les inondations ou les incendies de forêt, ou par un affaiblissement progressif dû à des impacts tels que le dégel du pergélisol, les chaleurs extrêmes ou l'élévation du niveau de la mer.

Les infrastructures endommagées ou détruites peuvent mettre en danger la santé et la sécurité des personnes. Ces situations peuvent perturber les entreprises, l'accès aux marchés et à la nourriture, les chaînes d'approvisionnement et les services. Les coûts de réparation engendrés par les changements climatiques sont importants et affectent la vitalité de nos collectivités. Au minimum, les effets des changements climatiques sur les infrastructures perturbent nos déplacements, notre travail ou notre accès à de la nourriture et à de l'eau. Au pire, nous perdons nos maisons ou des collectivités entières.

Partout au Canada, les changements climatiques affectent nos moyens de subsistance, c'est-à-dire notre capacité à subvenir aux besoins de la vie.

Dans le secteur agricole et agroalimentaire, les agriculteurs subissent déjà les effets dévastateurs de l'aggravation des sécheresses, des inondations et des incendies de forêt. Les perturbations des moyens de subsistance nuisent à notre capacité de subvenir à nos besoins et à ceux de nos familles, ainsi qu'à notre qualité de vie.

Les changements climatiques ont un impact sur nos ressources, notre capacité à produire et transporter des biens et des services, ainsi que sur nos systèmes financiers. La sylviculture, la pêche, l'agriculture, l'exploitation minière, l'énergie, les transports et le tourisme sont quelques-uns des secteurs confrontés à des risques accrus liés au réchauffement du climat. Nos chaînes d'approvisionnement sont vulnérables aux impacts liés au climat, en particulier lorsque des partenaires commerciaux proches sont touchés. Les coûts de réparation des dommages causés par le climat et de rétablissement après des catastrophes réduisent la capacité des ménages, des entreprises et des gouvernements à faire de nouveaux investissements qui stimulent la productivité, ce qui peut entraîner un ralentissement de l'économie.

Les perturbations liées aux changements climatiques ont des répercussions directes et indirectes sur la population canadienne, notamment en ce qui concerne le rétablissement, parfois inéquitable, après une catastrophe, la perte d'emplois ou de rentabilité, l'inflation, la diminution de la valeur des maisons et des finances personnelles, l'augmentation des dangers ou des difficultés au travail et l'accès aux produits de base fondamentaux. La perte des moyens de subsistance peut également avoir des liens directs avec notre bien-être, notre culture et notre sentiment d'identité. Les impacts sur les systèmes économiques et financiers affectent les investissements, les coûts d'assurance, les revenus et la sécurité de l'emploi.

Certaines personnes et collectivités ressentent davantage les impacts des changements climatiques.

Un événement spécifique lié aux changements climatiques peut affecter certains groupes différemment en fonction de leur identité, des circonstances sociales, de leur communauté et de la région dans lesquelles ils vivent. Les changements climatiques amplifient les vulnérabilités et les inégalités existantes, de sorte que certaines populations subissent plus durement les effets

des changements climatiques. Il s'agit notamment des personnes souffrant de problèmes de santé ou de handicaps, des très jeunes ou des personnes âgées, ou des personnes victimes d'inégalités structurelles, de pauvreté, d'isolement ou de discrimination.

Les populations marginalisées, notamment les communautés à faible revenu, mal desservies, racisées ou immigrées, sont également plus susceptibles de vivre dans des endroits plus exposés aux impacts climatiques, comme les zones inondables, ainsi que dans les quartiers et les bâtiments subissant le plus la chaleur pendant les vagues de chaleur.

Dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, les agriculteurs subissent déjà la dévastation causée par l'augmentation des sécheresses, des inondations et des feux de forêt. Ces impacts ont une incidence sur la viabilité économique à long terme du secteur, des agriculteurs et des collectivités rurales, ainsi que sur notre santé et notre sécurité alimentaire.



Figure 2. Travailleur agricole dans les champs près de Harrow, Ontario

Vulnérabilités intersectorielles :
Sur les 619 personnes décédées dans le dôme de chaleur de juin 2021 en Colombie-Britannique, 67 % étaient âgées de plus de 70 ans, 56 % vivaient seules et 61 % se trouvaient dans des quartiers à faible

Les peuples autochtones subissent les effets d'un climat changeant de manière unique et sérieuse.

Les Premières Nations, la Nation métisse et les Inuits ont chacun des relations et des liens culturels uniques et profonds avec la terre, les eaux, les animaux et les plantes. Ils ont également une longue histoire de vie, d'adaptation et de gestion de leur environnement. Les connaissances autochtones, qui comprennent les savoirs, les valeurs, les visions du monde et les relations intergénérationnelles, sont une source de force et de résilience pour eux, ce qui les place en position de leader dans l'adaptation aux changements climatiques.

Les Premières Nations, la Nation métisse et les Inuits subissent tous des impacts disproportionnés des changements climatiques, causés en partie par les pratiques et les politiques gouvernementales historiques et actuelles. Cette situation peut se traduire par la suppression de leur culture, l'éclatement des familles, le déplacement forcé de leurs territoires traditionnels, le manque d'eau potable, les lacunes en matière d'infrastructures, les inégalités en matière de santé, un statut socio-économique inférieur et la dégradation de leurs terres et territoires. Les relations étroites qu'ils entretiennent avec l'environnement naturel signifient que les effets des changements climatiques peuvent avoir des répercussions profondes et graves sur leur bien-être, notamment en raison de préoccupations pressantes concernant la sécurité alimentaire.

L'endroit où nous vivons peut influer notre expérience des impacts des changements climatiques.

Plus de 80 % des Canadiens vivent en milieu urbain, dont plus de la moitié des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Les services, les infrastructures essentielles et les nombreuses possibilités d'emploi dans les villes peuvent faciliter l'adaptation aux changements climatiques. Toutefois, la concentration des populations, le vieillissement des infrastructures, la dégradation des écosystèmes et les inégalités sociales sont des sources de vulnérabilité pour les zones urbaines. Les secteurs fortement pavés peuvent exacerber les événements liés aux changements climatiques tels que les chaleurs extrêmes et les inondations, ce qui accroît leur impact sur les populations vulnérables et marginalisées.

Les habitants des zones rurales dépendent souvent de l'environnement naturel pour leurs moyens de subsistance, ce qui influe sur les déterminants sociaux de la santé et du bien-être. Si les collectivités rurales disposent généralement de moins de ressources financières et institutionnelles que les zones urbaines pour s'adapter aux changements climatiques, elles ont souvent des économies informelles, des réseaux sociaux et des liens avec le lieu, la communauté et la culture qui sont essentiels pour la résilience.

Les collectivités côtières sont également particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques.

Le Canada possède le plus long littoral au monde, soit environ 243 000 kilomètres, traversant trois océans et des lacs intérieurs. Plus de sept millions de personnes vivent dans des collectivités côtières au Canada, et plus de 400 milliards de dollars de marchandises sont

expédiés chaque année par les ports canadiens. L’élévation du niveau de la mer et les ondes de tempête exposent déjà les infrastructures et les propriétés côtières et les personnes qui y vivent aux inondations, à l’intrusion d’eau salée et à l’érosion côtière. De même, les espèces dont dépendent les moyens de subsistance et le mode de vie des collectivités côtières, notamment les poissons et les mollusques, subissent des changements sur le plan de l’abondance et des habitudes migratoires en raison des conditions océaniques changeantes. Ces effets cumulés réduisent la viabilité des collectivités côtières et l’accès fiable aux infrastructures côtières.

Les changements climatiques sont une réalité quotidienne vécue dans le Nord où ils se produisent plus rapidement que partout ailleurs dans le pays.

Ces changements rapides ont des répercussions considérables sur les infrastructures, les paysages, les écosystèmes, les systèmes d’eau et de glace et les modes de vie traditionnels. Le dégel du pergélisol, la fonte des glaces et l’accélération de l’érosion côtière causent des dommages considérables aux bâtiments, aux maisons et aux routes. Les habitants du Nord décrivent le paysage et les conditions météorologiques comme « méconnaissables » et « chaotiques ». La variabilité de la neige et de la glace rend les déplacements plus restreints et dangereux, provoquent l’isolement des collectivités et entravent la chasse et la cueillette. Les aliments traditionnels et du terroir sont plus difficiles d’accès, car les espèces trouvent de nouvelles voies de migration. Les lacs disparaissent et les sources d’eau sont menacées par la contamination ou un approvisionnement insuffisant. La sécurité alimentaire est une préoccupation sérieuse et complexe qui est influencée par de nombreux impacts des changements climatiques dans le Nord et qui est directement liée au bien-être social, économique et culturel de ses habitants.

Les circonstances particulières du Nord posent des défis uniques.

En plus du rythme rapide et de l’ampleur des impacts des changements climatiques dans le Nord, d’autres circonstances nordiques uniques présentent des défis supplémentaires et aggravants. Les coûts des matériaux et des services sont beaucoup plus élevés dans le Nord. Les collectivités nordiques sont relativement petites et disposent de ressources financières et humaines limitées. Les saisons où la température est extrême limitent les activités à certaines périodes de l’année. Les importants déficits existants en matière d’infrastructures, de logement et de soins de santé représentent des menaces plus importantes pour le bien-être des personnes dans ces collectivités. Les effets des changements climatiques sur les principales infrastructures de transport affectent la disponibilité des aliments importés, aggravant les effets sur la sécurité alimentaire et rendant plus difficile la livraison des biens essentiels. Ils affectent également la santé émotionnelle, physique, mentale et spirituelle des personnes qui y vivent, dont beaucoup sont membres des communautés Inuites, de la Nation métisses et des Premières Nations.



Figure 3. Ville d’Iqaluit, Nunavut

Nous pouvons nous adapter pour être mieux préparés

L'adaptation consiste à planifier les impacts des changements climatiques et à y réagir. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos actions avant que les effets des changements climatiques ne se produisent afin de réduire leur impact (anticipation) et d'être mieux préparés à répondre à des événements extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction). Il s'agit notamment d'ajuster nos décisions pour tenir compte des changements climatiques qui, nous le savons, seront encore présents à l'avenir. Les mesures d'adaptation nous aideront à renforcer notre *résilience*, c'est-à-dire notre capacité à nous préparer, à réagir et à nous remettre des impacts et des perturbations. Avec les bonnes mesures et un engagement à atteindre des émissions nettes nulles, nous pouvons continuer à prospérer dans un climat changeant.



Figure 4. Les impacts et les défis liés aux changements climatiques dans différentes régions du Canada.

L'adaptation est un processus complexe et continu. En règle générale, l'adaptation se produit par un cycle d'activités qui comprend la compréhension des répercussions des changements climatiques, la détermination des options d'action et l'élaboration de plans, la mise en œuvre de mesures d'adaptation, le suivi des progrès, l'évaluation de l'efficacité des mesures et l'utilisation des leçons apprises pour s'améliorer au cours du prochain cycle. Chaque étape s'appuie généralement sur les résultats de l'étape précédente; la surveillance tout au long du cycle permet de vérifier les résultats en cours de route.

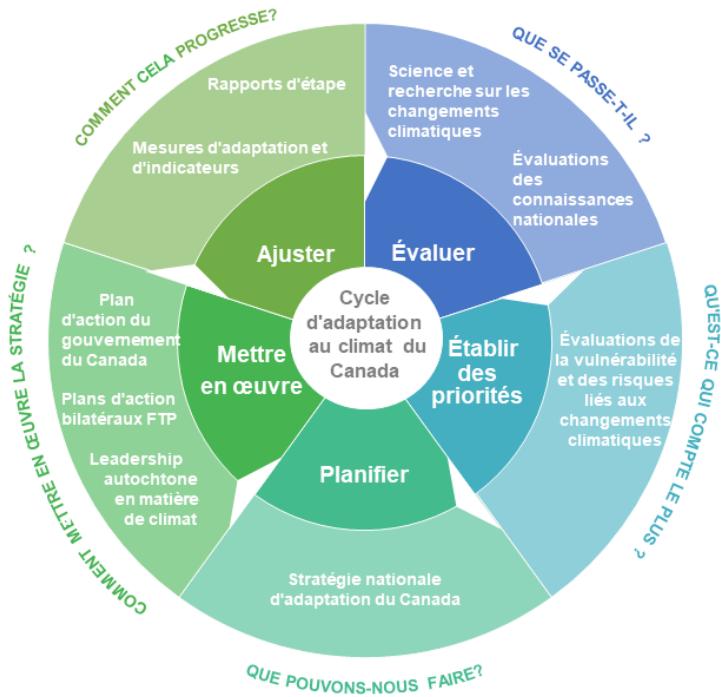


Figure 5. Le cycle de l'adaptation au climat du Canada

Il existe de nombreuses façons de s'adapter et de renforcer la résilience aux changements climatiques. L'adaptation consiste à répondre de manière ciblée aux impacts urgents auxquels nous sommes déjà confrontés. Par exemple, la protection des littoraux et des milieux humides peut contribuer à protéger les collectivités côtières contre les menaces de l'élévation du niveau de la mer, des inondations et des tempêtes. La modification des codes de construction pour tenir compte de conditions extrêmes peut prévenir les dommages matériels futurs.

L'adaptation suppose également des changements transformationnels dans la façon dont nous prenons des décisions, travaillons ensemble, construisons des collectivités, interagissons avec la nature et prenons soin les uns des autres. Notre société s'est construite sur l'hypothèse que le climat futur ressemblerait beaucoup au climat du passé et que nos écosystèmes étaient familiers et durables. À mesure que nous vivons ces changements du climat au Canada, nous ne pouvons plus prendre de décisions fondées sur ces hypothèses. Il est important de commencer à prendre des décisions différemment afin qu'ensemble, nous devenions plus résilients et capables de gérer l'incertitude, les changements et les surprises.

Les mesures d'adaptation sont des investissements rentables et positifs dans notre présent et notre avenir. Les avantages de l'adaptation sont considérables. Ils comprennent le fait de sauver des vies, d'éviter des dommages aux collectivités, de réduire les chocs économiques sur les chaînes d'approvisionnement, de stimuler les technologies et les emplois innovants, et de profiter de nouvelles opportunités. Les avantages sociaux et environnementaux de l'adaptation, bien que plus difficile à quantifier, sont tout aussi importants.

L'adaptation permet d'économiser de l'argent. L'Institut climatique du Canada estime que chaque dollar dépensé pour des mesures d'adaptation peut se traduire par des retombées totales de 13 à 15 dollars. Par exemple, les forêts urbaines de la ville de Toronto peuvent générer un retour de 3,20 \$ pour 1 \$ investi grâce à la diminution des coûts de refroidissement, à l'amélioration de la qualité de l'air et à la réduction de la pression sur les infrastructures d'eaux pluviales. Dans certains cas, les avantages économiques peuvent être considérables. On estime que la mise en œuvre de codes de construction résilients au climat au Canada présente un rapport avantages-coûts de 12:1, ce qui équivaut à un retour sur investissement de 1100 %.

Une stratégie nationale peut nous aider à collaborer.

Il existe une base solide d'actions au Canada pour faire face aux impacts des changements climatiques et planifier nos réponses. Partout au Canada, les gouvernements, les peuples autochtones, la société civile et le secteur privé prennent des mesures pour comprendre les impacts des changements climatiques et les vulnérabilités qu'ils créent et pour se préparer à notre nouvelle réalité. L'annexe A comprend un aperçu et des exemples d'actions existantes.

Malgré le leadership et l'innovation de différents acteurs, à ce jour, nos actions collectives ont souvent été insuffisantes ou désordonnées, et elles n'ont pas abouti à la rapidité et à l'ampleur de l'adaptation dont les collectivités du Canada ont besoin. Au Canada, tout le monde doit tenir compte des effets des changements climatiques dans ses décisions quotidiennes. Pour les gouvernements et les entreprises, il s'agit de l'*intégration*. Comme les impacts climatiques deviennent plus graves et plus fréquents, et que les coûts augmentent, l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques est essentielle pour que nos efforts collectifs suivent le rythme.

Nous pouvons travailler ensemble en renforçant la collaboration, la coordination et l'ambition afin de relever l'ampleur des défis à venir. Nos solutions d'adaptation doivent être d'une ampleur, d'une portée et d'un champ d'application aussi grands que les défis des changements climatiques auxquels elles répondent. Cette stratégie définit un but et des objectifs communs pour aider les Canadiens à avancer ensemble dans la même direction. La Stratégie nous aide également à travailler ensemble plus efficacement en s'appuyant sur les efforts existants et en définissant clairement les rôles et les responsabilités. Elle inclut des priorités collectives pour une action urgente sur les menaces auxquelles nous sommes déjà confrontés et se concentre également sur les changements structurels que nous devons apporter à long terme.

Cette stratégie peut contribuer à garantir que nos actions collectives ne laissent personne de côté. En plaçant l'équité et l'inclusion au centre de nos buts communs, la Stratégie favorise la justice environnementale et commence à répondre aux facteurs qui rendent les gens plus vulnérables aux changements climatiques.



Figure 6.
Enfants inuits jouant au hockey, Gjoa Haven, Nunavut



PARTIE II : LA VOIE VERS UN CANADA RÉSILIENT AU CLIMAT

En tant qu'objectif pour l'ensemble de la société, la Stratégie nationale d'adaptation vise à guider les mesures prises au Canada pour mieux s'adapter et se préparer aux impacts des changements climatiques.

La Stratégie a été préparée par le gouvernement du Canada, après deux années de mobilisation avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, les représentants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, des experts et des intervenants clés, ainsi que des personnes de partout au Canada.

L'annexe B donne un aperçu de la mobilisation qui a eu lieu.

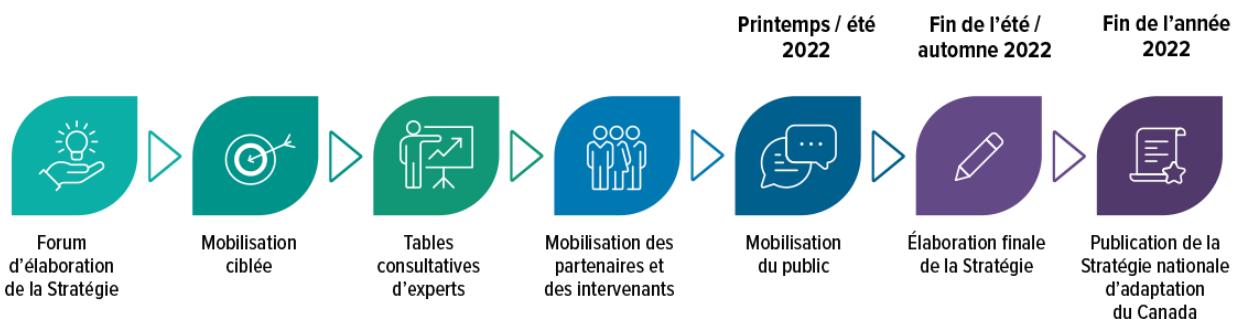


Figure 7. Élaboration de la Stratégie nationale d'adaptation

Orientation générale de la résilience climatique au Canada

Une vision pour la résilience climatique au Canada

Nous tous qui vivons au Canada, nos collectivités et l'environnement naturel sont résilients face aux changements climatiques. Nos mesures d'adaptation collectives améliorent notre bien-être et notre sécurité, favorisent la justice, l'équité et la réconciliation avec les peuples autochtones, et garantissent un environnement naturel et une économie florissante pour les générations futures.

La Stratégie nationale d'adaptation comprend les éléments suivants :

1. **Orientation générale** de tous nos travaux visant à accroître la résilience aux impacts des changements climatiques.
 - Une vision commune établit l'orientation générale à long terme de la résilience aux changements climatiques au Canada.
 - Des principes directeurs garantissent que nous réalisons cette vision de manière juste et équitable.
2. **Orientation dans cinq systèmes interconnectés : résilience aux catastrophes, santé et bien-être, nature et biodiversité, infrastructure, et économie et travailleurs.**
 - Buts à long terme pour définir une orientation transformationnelle spécifique dans chaque système.
 - Des objectifs fondamentaux qui guident les actions dans tous les systèmes pour accroître la résilience aux changements climatiques.
 - Des objectifs à moyen terme qui décrivent les principales étapes nécessaires pour progresser vers les buts établis. Ces objectifs sont conçus pour saisir l'ampleur de l'action nécessaire dans chaque système et ils peuvent garantir que nous progressons tous dans la bonne direction.
3. Une introduction aux **plans de mise en œuvre**.
 - La Stratégie nationale d'adaptation sera mise en œuvre au moyen d'une série de plans d'action qui décrivent les priorités immédiates, permettent la responsabilisation et orientent les investissements pour les cinq prochaines années.
 - Les plans et mesures existants peuvent également contribuer aux buts et objectifs communs de la Stratégie.

Principes directeurs

Les principes directeurs permettront d'orienter les décisions sur la manière dont nous concevons et faisons progresser les actions d'adaptation. Nos efforts d'adaptation doivent respecter ces principes :

- **Respecter les compétences des gouvernements et faire respecter les droits des Autochtones**
- **Faire progresser l'équité et la justice environnementale**
- **Prendre des mesures proactives, fondées sur les risques, pour réduire les impacts climatiques avant qu'ils ne se produisent.**
- **Maximiser les avantages et éviter l'adaptation inadéquate**

1. Respecter les compétences des gouvernements et faire respecter les droits des Autochtones

Les efforts d'adaptation doivent respecter les compétences des gouvernements locaux, provinciaux, territoriaux, nationaux, des Premières Nations, de la Nation métisse et des Inuits, et agir de manière à accélérer et à tirer parti de leurs efforts actuels. Les efforts d'adaptation ne peuvent être efficaces que s'ils incluent un leadership local et reflètent les conditions et circonstances régionales et locales uniques en matière de changements climatiques, notamment les valeurs et les cultures. Cet aspect s'applique particulièrement dans le Nord, où les solutions devront être personnalisées en réponse aux défis uniques des situations nordiques. L'action doit se concentrer sur les possibilités de collaboration et d'harmonisation des efforts afin d'obtenir des résultats plus efficaces et communs.

Les efforts d'adaptation doivent respecter les droits des Premières Nations, de la Nation métisse et des Inuits, notamment les droits prévus dans la Constitution, les droits issus de traités et les droits inhérents de posséder, d'utiliser, de développer, de contrôler, de conserver et de protéger l'environnement de leurs terres, territoires et ressources, conformément aux normes établies dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

2. Faire progresser l'équité et la justice environnementale

Les efforts d'adaptation doivent faire progresser la justice environnementale. Il s'agit notamment d'aborder et de minimiser les inégalités sociales, de genre, raciales et intergénérationnelles et de donner la priorité aux populations et aux collectivités les plus exposées aux impacts des changements climatiques, notamment en raison des pratiques et des politiques historiques et actuelles qui façonnent les expériences vécues, les capacités et l'accès aux ressources. En élaborant des systèmes et des solutions plus résistants au climat, nous avons la possibilité de nous attaquer aux inégalités systémiques qui rendent les gens vulnérables.

Les efforts pour mettre en œuvre des actions et évaluer leur succès doivent être transparents et inclusifs. Les mesures d'adaptation doivent combler les lacunes existantes en matière d'équité et faire en sorte que les populations vulnérables et marginalisées voient leurs besoins fondamentaux satisfaits afin de renforcer la résilience aux changements climatiques.

3. Prendre des mesures proactives, fondées sur les risques, pour réduire les impacts climatiques avant qu'ils ne se produisent

La prise de décision doit s'appuyer sur une compréhension des risques et des vulnérabilités climatiques afin de minimiser les impacts et les coûts avant qu'ils ne se produisent et de soutenir la préparation aux situations d'urgence. Les mesures visant à protéger les collectivités et les écosystèmes les plus vulnérables doivent être prioritaires. Les efforts d'adaptation aux catastrophes et de réduction des risques doivent se soutenir mutuellement, grâce à l'adoption d'une approche intégrée fondée sur les risques pour tous les dangers.

4. Maximiser les avantages et éviter l'adaptation inadéquate

Tous les efforts d'adaptation doivent prendre en compte et maximiser les bénéfices pour la santé et le bien-être des personnes, et fournir autant de retombées que possible pour l'économie et l'environnement naturel. Les efforts d'adaptation doivent également éviter une adaptation inadéquate, ou des effets négatifs involontaires, tels que l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, la perte de la nature, les préjudices supplémentaires pour les groupes en quête d'équité, ou la réduction de la résilience climatique dans d'autres parties de la société.

La résilience aux changements climatiques dans les systèmes clés

Cette section définit l'orientation de la résilience aux changements climatiques dans cinq systèmes interconnectés de la société canadienne. Il s'agit de la résilience aux catastrophes, la santé et le bien-être, la nature et la biodiversité, l'infrastructure, et l'économie et les travailleurs. L'approche systémique va au-delà des dangers, des risques et des biens individuels pour mettre en œuvre les solutions les plus efficaces possibles. La Stratégie reconnaît qu'il existe des liens importants entre ces systèmes, et que les mesures d'adaptation prises dans un domaine peuvent également favoriser les résultats dans un autre.

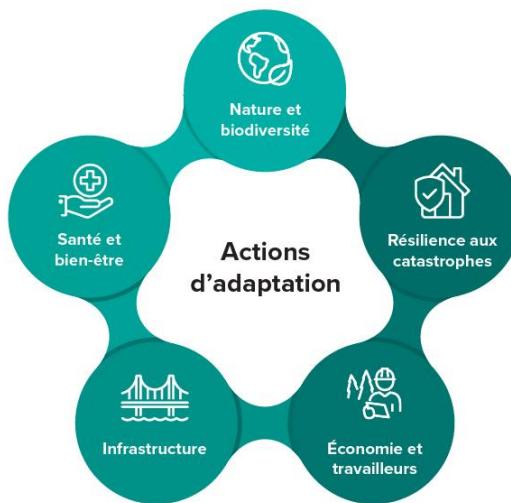


Figure 8. Systèmes de la Stratégie nationale d'adaptation



Résilience aux catastrophes

À mesure que la fréquence et la gravité des catastrophes liées au climat augmentent, le coût économique et humain de la réponse à ces catastrophes et au rétablissement s'accroît. La réduction des risques de catastrophe, notamment par une adaptation proactive, s'est avérée plus économique que le coût d'y répondre, notamment par la reconstruction. Le renforcement de la résilience aux catastrophes présente de multiples facettes et nécessite une gouvernance efficace, une collaboration et une expertise de l'ensemble de la société, une communication efficace sur les risques de catastrophe et des outils permettant de répondre aux changements climatiques.

Il est plus important que jamais d'améliorer la préparation aux situations d'urgence, la production et la communication de données, ainsi que les capacités destinées à soutenir la résilience et l'adaptation au climat à long terme. Les mécanismes de gestion des urgences tenant compte du climat sont essentiels pour renforcer la résilience climatique. Les inondations et les incendies de forêt qui ont eu lieu récemment ont démontré les lacunes du système de gestion des urgences du Canada et la nécessité d'adopter une approche tous risques pour vivre en harmonie dans un avenir marqué par les impacts climatiques. Cette approche établit des buts à long et à court terme pour renforcer la résilience face aux risques climatiques actuels et émergents (p. ex. feux de forêt, inondations et chaleur extrême), entre autres.

La [Stratégie de sécurité civile pour le Canada](#), la stratégie officielle de réduction des risques de catastrophe du Canada, aide à guider les gouvernements fédéral et provinciaux pour prendre des mesures d'amélioration de capacité de gestion des urgences et de réduction des risques de catastrophe. Des systèmes robustes de préparation, d'intervention et de rétablissement sont essentiels pour réduire le nombre de personnes touchées, la mortalité, les pertes économiques et les dommages aux infrastructures essentielles résultant des catastrophes liées au climat.

But

Les collectivités et toutes les personnes vivant au Canada sont mieux préparées à prévenir et à atténuer les dangers et les conséquences des catastrophes liées au climat, à y réagir et à s'en remettre; le bien-être et les moyens de subsistance des personnes vivant au Canada sont mieux protégés; et les risques globaux de catastrophe ont été réduits, en particulier pour les secteurs, les régions et les populations vulnérables les plus exposés.

Objectifs

Les changements climatiques entraînant une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes, les objectifs de ce système reflètent la nécessité de réduire le nombre de personnes touchées par ces événements et d'être mieux préparé à répondre et à se rétablir pour les personnes touchées.

1	Il y a une réduction mesurable du nombre de personnes au Canada touchées par les dangers liés au climat (p. ex., élimination des décès et réduction des déplacements et des dommages causés par les incendies de forêt; élimination de la mortalité et réduction des hospitalisations dues à la chaleur extrême; protection des ménages dans les zones inondables à haut risque et de ceux qui sont sujets à des inondations dues à des précipitations extrêmes).
2	Des mécanismes de gouvernance efficaces et responsables sont mis en place pour renforcer la coordination de la réduction des risques de catastrophes grâce à une approche globale pour l'ensemble de la société.
3	Toutes les collectivités sont en mesure de mettre en œuvre des plans d'intervention d'urgence rapides et efficaces, facilement accessibles à tous en cas de catastrophe.
4	Les plans et politiques nationaux et régionaux de préparation, d'atténuation et de rétablissement intègrent les données les plus récentes et prennent en compte toutes les populations et les collectivités.
5	Les personnes touchées par les catastrophes ne subissent que des perturbations minimes de leur vie et de leurs moyens de subsistance, et peuvent rentrer chez elles dans un délai raisonnable (p. ex., établir des délais clairs avec des étapes pour que les Canadiens déplacés puissent rentrer chez eux après une catastrophe).



Santé et bien-être

De nombreux facteurs influencent notre bien-être physique, mental et social, notamment les déterminants sociaux de la santé tels que l'accès aux services de santé, les environnements physiques, le logement, la sécurité alimentaire, les soutiens sociaux, la culture et le revenu. Des personnes de cultures, de sexes et d'identités différents peuvent avoir des points de vue différents et des considérations importantes liés à la santé. Les changements climatiques ont déjà un impact sur ces facteurs de santé à des degrés divers.

Nous pouvons habiliter les gens à se protéger et protéger leurs proches. Nous pouvons chercher à comprendre tous les facteurs qui déterminent la façon dont les impacts climatiques seront vécus et nous pouvons donner la priorité à ceux qui sont les plus touchés.

Nous pouvons faire en sorte que nos installations et systèmes de santé soient résilients aux changements climatiques. Nous pouvons soutenir notre santé et notre bien-être face aux changements climatiques notamment en étant conscients des risques sanitaires liés au climat, en ayant des réseaux sociaux solides, en ayant accès à des services de santé mentale, en étant capables de mettre en œuvre notre culture et en ayant accès à des espaces verts.

But

La santé de tous les Canadiens est soutenue par un secteur de la santé résilient et adaptable au climat, doté de systèmes et de services robustes et souples qui tiennent compte des diverses composantes du bien-être et les soutiennent.

Objectifs

Les objectifs de ce système visent à refléter l'ampleur de l'action visant à protéger la santé et le bien-être face aux impacts des changements climatiques. Il s'agit à la fois de minimiser les risques des changements climatiques pour la santé et de mieux préparer le système de santé à gérer la demande accrue de services de santé et la charge supplémentaire que représentent les nouveaux risques climatiques.

1	Les systèmes de santé disposent de l'expertise, des connaissances et des ressources nécessaires pour identifier les risques liés aux changements climatiques et prendre des mesures équitables et factuelles pour protéger la santé.
2	Les autorités sanitaires ont déterminé l'ampleur de l'impact des changements climatiques sur la santé et ont établi des méthodes pour suivre les impacts futurs sur la santé et évaluer les progrès réalisés en matière de protection de la santé et de réduction des risques.
3	Les gens sont protégés contre les risques sanitaires urgents liés au climat, tels que la chaleur extrême, les maladies infectieuses, les risques d'origine alimentaire, les répercussions sur les aliments traditionnels, les problèmes de santé mentale et autres risques.
4	L'action climatique dans tous les secteurs favorise une bonne santé et priorise les mesures qui ont de multiples avantages (p. ex., la protection de la santé et l'amélioration de la durabilité environnementale).



Nature et biodiversité

L'environnement naturel du Canada comprend les écosystèmes terrestres comme les prairies et les forêts, les écosystèmes d'eau douce comme les rivières, les lacs et les milieux humides, ainsi que les écosystèmes côtiers et marins. Certains de ces écosystèmes font partie de paysages hautement gérés, comme les fermes ou les zones urbaines, tandis que d'autres subissent moins d'activité humaine. La biodiversité est un élément essentiel de chacun de ces écosystèmes, dont elle soutient le fonctionnement.

En plus d'avoir une valeur intrinsèque, l'environnement naturel fournit également des services écosystémiques essentiels et des solutions pour répondre aux dangers d'un climat changeant. Par exemple, s'ils sont sélectionnés pour leur résilience aux facteurs climatiques extrêmes et s'ils sont bien protégés, les arbres offrant de l'ombrage peuvent atténuer les vagues de chaleur. De même, les milieux humides peuvent absorber l'eau et réduire les inondations.

Pour que l'environnement naturel (y compris les humains qui y vivent) puisse prospérer face aux changements climatiques, nous devons changer de perspective, considérer les humains comme faisant partie de la nature et y participant activement et adopter des approches de gestion responsable. Nos efforts pour arrêter et inverser la perte de la nature devraient donner la priorité aux solutions qui aident l'environnement naturel à atténuer les impacts des événements climatiques actuels et futurs.

But

La perte de biodiversité et de nature a été freinée et inversée, permettant ainsi une adaptation naturelle et humaine, où les écosystèmes et les collectivités prospèrent ensemble dans un climat changeant, et où les systèmes humains existent en étroite relation avec les systèmes naturels.

Objectifs

Les objectifs de ce système visent à refléter à la fois la nécessité de soutenir la résilience des écosystèmes en mettant l'accent sur ceux qui sont les plus touchés par les changements climatiques, et le pouvoir de la nature à fournir des solutions d'adaptation.

1	Les activités humaines sont transformées afin de freiner et d'inverser la perte de biodiversité, et de renforcer la connectivité et la résilience des écosystèmes.
2	Les gouvernements, les organisations et les communautés des Premières Nations, de la Nation métisse et des Inuits ont la possibilité et les moyens de poursuivre des priorités autodéterminées pour les initiatives d'intendance des écosystèmes afin de s'adapter aux changements climatiques.
3	L'utilisation de solutions fondées sur la nature est accélérée pour accroître la résilience et maximiser les avantages connexes tels que la réduction du stress sur les infrastructures grises et l'augmentation des avantages sociaux reliés à la nature.
4	Les écosystèmes les plus touchés par les changements climatiques sont surveillés, restaurés et gérés de manière à garantir leur viabilité et leur capacité d'adaptation.



Infrastructure

Différents types d'infrastructures fournissent des services essentiels à nos collectivités sur une base quotidienne, notamment les transports, les soins de santé, les services publics, les communications et le commerce. Les infrastructures (notamment les éléments bâtis et naturels) nous permettent de rester connectés, de déplacer les personnes et les biens, de fournir de l'eau potable et des lieux de loisirs, de sport et de culture.

Bien qu'elles soient confrontées à des risques climatiques importants, les infrastructures ont été identifiées comme l'un des principaux secteurs présentant un potentiel de résilience aux changements climatiques. Pour cela, il faut localiser, planifier, concevoir, gérer, adapter, exploiter et entretenir les infrastructures en tenant compte des effets des changements climatiques. Des services d'infrastructure prévisibles, fiables et sûrs doivent répondre aux besoins de toutes les collectivités de manière juste et équitable, notamment celles qui présentent des lacunes et celles dont les infrastructures sont les plus exposées aux impacts climatiques. Les politiques et les programmes d'infrastructures résilientes aux changements climatiques peuvent permettre d'éviter des dommages importants et offrir un certain nombre d'avantages, tels que l'amélioration de la qualité de vie des collectivités et la protection de la biodiversité du Canada. De plus, les solutions d'infrastructures naturelles sont de plus en plus perçues comme des investissements gagnants qui soutiennent les actions des infrastructures traditionnelles, comme la gestion des eaux pluviales, et qui procurent de précieux avantages connexes aux collectivités, comme la résilience aux changements climatiques, la réduction de la pollution et la séquestration du carbone.

Pour construire et entretenir des systèmes d'infrastructure résilients aux changements climatiques, les décideurs et les professionnels de tout le pays ont besoin d'outils et de soutiens basés sur des données climatiques précises pour prendre les meilleures décisions à long terme, gérer le cycle de vie des actifs et répartir les ressources limitées. Par exemple, les mises à jour

des cartes des plaines inondables pour refléter les changements entraînés par les changements climatiques pourraient affecter le lieu de construction d'une installation de traitement des eaux usées, tandis que des informations précises sur les futures chaleurs extrêmes pourraient affecter la conception d'une aire de jeux. Il faut augmenter considérablement les investissements afin d'aider les collectivités canadiennes à rendre leurs infrastructures plus résilientes aux changements climatiques, d'une manière qui correspond à l'ampleur et à l'horizon temporel des risques auxquels elles seront confrontées, et qui tient compte des interdépendances entre les systèmes d'infrastructure.

Les propriétaires, les collectivités, le secteur privé, les professionnels, la société civile et tous les ordres de gouvernement doivent travailler ensemble pour accélérer les progrès vers des infrastructures résilientes aux changements climatiques. Étant donné que les gouvernements provinciaux, territoriaux, autochtones et locaux possèdent et exploitent environ 97 % des infrastructures publiques au Canada, l'accélération des progrès vers des infrastructures résilientes au climat et des collectivités sûres et habitables exige une coopération et une harmonisation entre les différents ordres de gouvernement.

But

Tous les systèmes d'infrastructure au Canada seront résilients au climat et feront l'objet d'une adaptation continue pour s'ajuster aux impacts futurs, afin de fournir des services fiables, équitables et durables à l'ensemble de la société.

Objectifs

Les objectifs de ce système reflètent l'étendue des leviers qui peuvent soutenir les mesures d'adaptation tout au long du cycle de vie des infrastructures au Canada et donnent la priorité aux infrastructures des collectivités les plus exposées aux effets des changements climatiques.

- | | |
|---|--|
| 1 | Des normes techniques ont été mises à jour ou développées pour intégrer les changements climatiques dans toutes les décisions relatives à la localisation, la planification, la conception, la gestion, l'adaptation, l'exploitation et l'entretien des systèmes d'infrastructure tout au long de leur cycle de vie. |
| 2 | Les décisions relatives aux infrastructures publiques et privées sont fondées sur des évaluations des risques liés aux changements climatiques à l'échelle du système et sur la planification de ces risques. |
| 3 | Les décisions relatives aux infrastructures donnent la priorité aux avantages pour les populations marginalisées et les collectivités les plus exposées aux effets des changements climatiques. |
| 4 | Tous les nouveaux investissements dans les infrastructures appliquent des critères de résilience et adoptent des orientations, des normes et des données de conception futures en matière de changements climatiques afin de maximiser les avantages à long terme des résultats en matière d'infrastructure. |



Économie et travailleurs

Les changements climatiques ont des effets directs et indirects sur l'économie, notamment sur l'emploi, l'épargne, l'investissement et le commerce. Les risques liés aux changements climatiques pour les secteurs individuels et les collectivités qui en dépendent sont souvent de nature transversale : par exemple, les perturbations dans le secteur de l'agriculture peuvent entraîner des répercussions majeures sur la production alimentaire (fabrication, importations, services) et la sécurité alimentaire. Les changements climatiques peuvent aussi avoir de graves répercussions sur les moyens de subsistance et les pratiques culturelles des Premières Nations, de la Nation métisse et des Inuits, notamment sur la capacité de récolter et d'échanger des aliments traditionnels.

Les secteurs économiques doivent évaluer leurs risques particuliers afin d'accroître leur résilience aux changements climatiques. Les entreprises et les collectivités ont besoin de travailleurs possédant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'y adapter. Les chaînes d'approvisionnement doivent tenir compte de la fréquence accrue des perturbations, et les incitations financières destinées aux industries exposées au climat doivent tenir compte de l'évolution du climat. L'évaluation économique des risques climatiques doit être intégrée dans les décisions économiques. L'approche des secteurs économiques, notamment la souscription d'assurance, devra s'adapter pour soutenir les comportements et les produits qui améliorent la résilience. Les changements climatiques peuvent également présenter des opportunités pour les entreprises canadiennes, si elles évaluent régulièrement les changements dans leur environnement opérationnel afin de rester compétitives et de relever les opportunités économiques émergentes qui peuvent découler de ces changements.

La collaboration sera nécessaire pour relever les défis individuels et communs liés aux changements climatiques. Les impacts économiques dépassent les limites des administrations

et ils peuvent souvent être influencés par les impacts des changements climatiques au-delà des frontières du Canada. Il faut promouvoir les décisions, les comportements et les produits qui réduisent les perturbations climatiques sur les moyens de subsistance des individus, les collectivités et les secteurs économiques. Les investissements intelligents doivent également être harmonisés pour supporter la résilience climatique. Les défis communs peuvent être relevés en développant des connaissances et des compétences d'adaptation spécifiques à chaque secteur, et dans des domaines tels que le travail, le commerce, les chaînes d'approvisionnement, la finance, l'investissement et la souscription d'assurances. Les mesures doivent être proactives, respecter les droits des Autochtones, les économies terrestres et maritimes, et offrir un accès équitable aux opportunités.

But

L'économie canadienne est structurée de manière à prévoir les effets des changements climatiques et à y réagir, ainsi qu'à promouvoir activement de nouvelles possibilités inclusives dans un climat changeant, en particulier pour les collectivités les plus à risque, les peuples autochtones et les secteurs économiques vulnérables.

Objectifs

Les objectifs de ce système visent à saisir l'étendue des leviers permettant d'intégrer les considérations relatives aux changements climatiques dans les décisions économiques, qu'il s'agisse de l'élaboration d'un dossier commercial pour l'adaptation, des incitations à l'adaptation ou du développement d'une main-d'œuvre qualifiée et résiliente. Les objectifs visent également à se concentrer sur les secteurs économiques les plus menacés par les changements climatiques.

1	La recherche permet de faire progresser l'analyse de rentabilité de l'adaptation et les connaissances sont accessibles, adaptées et utiles.
2	Les instruments politiques et financiers fournissent les bonnes incitations et suppriment les facteurs dissuasifs pour une adaptation proactive.
3	Le Canada dispose d'une main-d'œuvre qualifiée, diversifiée et adaptable, soutenue par l'éducation, la formation, le développement des connaissances et des compétences pour répondre aux impacts futurs des changements climatiques.
4	Les secteurs économiques les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques évaluent régulièrement les impacts climatiques sur l'environnement opérationnel et intègrent des considérations d'adaptation dans les décisions commerciales.



Objectifs fondamentaux

Cette section présente les éléments fondamentaux qui sont nécessaires pour soutenir une adaptation efficace. Ces objectifs transversaux soutiennent la résilience dans les cinq systèmes de la Stratégie nationale d'adaptation, à savoir la résilience aux catastrophes, la santé et le bien-être, la nature et la biodiversité, les infrastructures, ainsi que l'économie et les travailleurs.

Connaissance
et compréhension

Outils et ressources

Gouvernance et
leadership

Connaissance et compréhension

Il est important que l'adaptation s'appuie sur des preuves sur la manière dont le climat évolue et sur comment ces changements affectent les personnes et les collectivités aujourd'hui et à l'avenir. Cette base factuelle doit refléter les connaissances scientifiques et les divers modes de connaissance et intégrer les connaissances autochtones et locales. Le Canada dispose d'une base solide. Toutefois, les données et les connaissances doivent être accessibles, normalisées et adaptées aux besoins des utilisateurs. Les investissements dans de nouvelles données et analyses peuvent combler les lacunes, notamment en ce qui concerne l'évaluation économique des risques climatiques, l'élaboration d'une analyse de rentabilité pour l'investissement dans l'adaptation et les bases nécessaires à l'innovation.

Pour prendre des décisions éclairées, il faut comprendre les risques climatiques et les vulnérabilités, et connaître les solutions et les ressources disponibles. L'adaptation suppose des

choix et peut donner lieu à des compromis. L'éducation et la sensibilisation sont les principaux moyens de faire comprendre la nécessité d'intégrer l'adaptation dans les décisions et de prendre des mesures urgentes. Une compréhension commune peut nous aider à travailler ensemble pour améliorer notre résilience collective aux changements climatiques.

Objectifs

1	Une base factuelle solide pour l'adaptation est en place grâce au développement, à la gestion et à l'échange des données existantes et nouvelles, des connaissances (notamment les connaissances autochtones et locales), des analyses environnementales et socio-économiques et d'autres modes de connaissance.
2	Tout le monde au Canada est informé des risques et des vulnérabilités climatiques. Les informations disponibles sont accessibles, faciles à comprendre et conçues pour différents publics.

Outils et ressources

Pour transformer la sensibilisation en action, les Canadiens doivent pouvoir accéder aux outils, aux mesures et aux ressources nécessaires pour répondre aux risques climatiques auxquels ils sont confrontés. La capacité locale, régionale et institutionnelle de tenir compte des changements climatiques dans les décisions est essentielle pour prendre des mesures d'adaptation. Les personnes les plus exposées aux impacts climatiques, notamment les jeunes, les groupes et les communautés racialisés et vulnérables, ont besoin d'un soutien supplémentaire pour suivre le rythme. La préparation aux effets des changements climatiques nécessitera des investissements publics et privés soutenus, mais le coût des retards ou de l'inaction est bien plus élevé. L'approche actuelle, trop souvent fragmentée, à court terme et axée sur les projets, ne suffit pas à relever les défis des changements climatiques auxquels le Canada est confronté. Il est nécessaire d'augmenter et de réorienter les investissements pour soutenir des mesures coordonnées et proactives qui contribuent à éviter ou à réduire les dommages liés au climat.

Objectifs

3	Tout le monde au Canada a un accès équitable aux outils et au soutien nécessaires pour se préparer aux impacts des changements climatiques, les réduire et y répondre.
4	Un financement public et privé durable , suffisant et équitable est en place pour soutenir l'adaptation aux changements climatiques.
5	La capacité d'adaptation locale, régionale et institutionnelle contribue à l'autosuffisance et à la participation aux actions d'adaptation .

Gouvernance et leadership

Nous avons besoin d'un leadership fort, de responsabilités claires et d'une obligation de rendre des comptes pour améliorer et uniformiser les mesures d'adaptation dans toute la société. Les mécanismes de gouvernance de l'adaptation peuvent rassembler les gouvernements de différentes juridictions, les peuples autochtones en tant que détenteurs de droits et les perspectives variées des groupes marginalisés. Une gouvernance efficace soutient les décisions visant à répondre aux impacts climatiques actuels (p. ex. vagues de chaleur, feux de forêt et inondations) et aux changements à évolution lente qui s'aggraveront avec le temps (p. ex. élévation du niveau de la mer, modification des habitats et dégel du pergélisol). Une gouvernance efficace permet également de réduire le risque que les mesures prises dans une administration deviennent un obstacle ou compromettent les solutions d'adaptation des autres.

Les Premières Nations, la Nation métisse et les Inuits sont des peuples distincts qui ont des identités et des cultures distinctes et qui vivent des situations différentes en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques. Ils détiennent des droits et des titres sur des terres et des territoires. Ils ont des traditions culturelles, des systèmes de connaissances, des visions du monde, des systèmes de gouvernance et une expérience en tant que gardiens de leur environnement qui leur sont propres. Chacun d'entre eux devrait être soutenu et habilité à choisir ses propres actions afin de se préparer aux changements climatiques d'une manière qui corresponde à leurs valeurs et qui soit efficace et significative à leur contexte unique. Le soutien à des actions autodéterminées dans les cinq systèmes devrait inclure des efforts visant à offrir des possibilités et à renforcer les capacités des communautés des Premières Nations, de la Nation métisse et des Inuits. L'objectif étant que ces communautés soient pleinement engagées et qu'elles disposent de la capacité, de la coordination et des renseignements nécessaires pour soutenir leurs propres décisions en matière de climat. La portée et l'étendue de ces besoins en matière de capacité varient considérablement d'une collectivité à l'autre et ils sont étroitement liés à l'objectif d'équité.



Figure 9. Mère et fille inuites sur l'île de Baffin, Nunavut

La force de nos relations et la solidarité entre les membres d'une collectivité, ainsi que l'étendue des ressources communes disponibles pour planifier en fonction des impacts des changements climatiques et s'y préparer sont des déterminants importants pour une adaptation efficace. Notre capacité à faire face aux impacts des changements climatiques, à y résister et à nous en

remettre dépend de la force de nos liens sociaux, du sentiment d'appartenance à nos collectivités et du souci du bien-être collectif. À leur tour, les mesures d'adaptation offrent la possibilité d'améliorer les ressources communautaires qui renforcent la cohésion sociale alors que nous subissons les inévitables effets du climat.

L'échange des connaissances au-delà des frontières, l'apprentissage des meilleures pratiques internationales et l'amélioration de la collaboration intergouvernementale peuvent aider le Canada à apprendre des autres et à faire preuve de leadership international.

Objectifs

6	Une gouvernance efficace pour l'adaptation aux changements climatiques est établie et inclus les personnes qui sont touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques.
7	Les Premières Nations, la Nation métisse et les Inuits sont préparés et ont la capacité de faire face aux changements climatiques par des mesures d'adaptation autodéterminées qui sont ancrées dans leurs cultures, leurs préférences et leurs priorités communautaires.
8	Les efforts d'adaptation améliorent les liens sociaux et réduisent l'isolement afin de renforcer la résilience globale de la communauté face aux changements climatiques.
9	Des solutions novatrices, grâce à l'échange de pratiques exemplaires et à la coopération intergouvernementale , améliorent les résultats de l'adaptation dans tout le pays et positionnent le Canada comme un chef de file mondial dans le soutien de la résilience climatique.

Échéanciers, fondements et évaluation de la Stratégie nationale d'adaptation

La Stratégie est conçue pour évoluer.

Le gouvernement fédéral, en consultation avec les différents ordres de gouvernement, les peuples autochtones, les experts et les intervenants, mettra à jour la Stratégie selon un cycle de cinq ans, et les plans d'action connexes seront mis à jour régulièrement. Cela permettra de faire évoluer les priorités et les jalons au fur et à mesure que le climat continue de changer, que la compréhension des impacts climatiques prévus progresse et que l'expérience des solutions s'améliore. La production régulière de rapports favorisera la transparence dans la façon dont le Canada progresse vers la vision, les buts et les objectifs de la résilience aux changements climatiques énoncés dans la Stratégie.

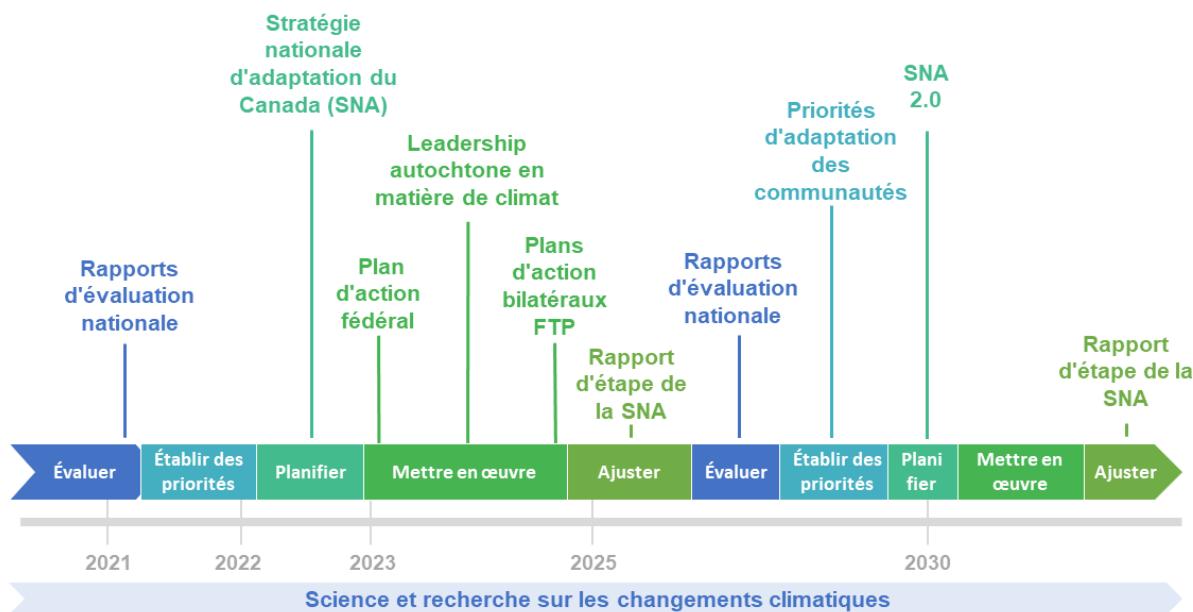


Figure 10. Calendrier de la Stratégie nationale d'adaptation¹. FPT signifie « fédéral-provincial-territorial ».

La Stratégie sera mise à jour en fonction de la compréhension des risques liés aux changements climatiques.

Les changements climatiques nous placent dans une situation sans précédent. La Stratégie nationale d'adaptation s'appuie sur les données scientifiques et les connaissances actuelles, sur les évaluations des risques ainsi que sur le savoir local et autochtone. Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont tous contribué aux évaluations, tout comme les peuples

¹ La série complète des rapports d'évaluation nationale est un processus pluriannuel. Les rapports individuels de la série se concentrent sur un thème ou une région particulière où il est nécessaire de synthétiser la littérature et les connaissances récentes pour soutenir la prise de décision.

et les organisations autochtones, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les universitaires et d'autres experts en changements climatiques. Quelques exemples de ces évaluations sont présentés à l'annexe C. Des renseignements à jour et accessibles sur les risques actuels et prévus liés aux changements climatiques continueront d'éclairer la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation et les mises à jour ultérieures de la Stratégie et des plans d'action.

Mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation

L'atteinte des buts et des objectifs de cette stratégie exigera des actions dans l'ensemble de la société et une coordination entre les gouvernements. Sur le plan géographique, le Canada est le deuxième plus grand pays du monde et il subit les changements climatiques de différentes façons. Par conséquent, et dans le respect des compétences et des responsabilités des différents ordres de gouvernement, la mise en œuvre de la présente stratégie se fera par une série de plans d'action.

Actions fédérales

Le gouvernement du Canada a élaboré un plan d'action qui décrit en détail la façon dont le gouvernement fédéral soutient la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation et contribue à des améliorations significatives et mesurables de la résilience climatique au Canada. Mis à jour régulièrement et guidé par la présente stratégie, le plan d'action fédéral permettra de réaliser ce qui suit :

- Renforcer et rationaliser les initiatives fédérales d'adaptation, notamment les mesures fondamentales clés comme la science et les informations sur les changements climatiques;
- Établir des liens avec d'autres engagements comme la conservation de la biodiversité et l'atténuation des changements climatiques;
- Intégrer les considérations d'adaptation dans les politiques et les programmes plus généraux, notamment en renforçant les mécanismes de gouvernance au sein des gouvernements et des secteurs et entre eux.

Actions provinciales et territoriales

Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont compétence dans de nombreux domaines essentiels à l'atteinte de nos objectifs collectifs en matière de résilience aux changements climatiques. Ils sont responsables d'un large éventail de mesures d'adaptation aux changements climatiques sur leur territoire et en déterminent l'orientation. Les provinces et les territoires sont à divers stades de préparation aux changements climatiques. La plupart ont entrepris des évaluations des risques liés aux changements climatiques, beaucoup ont fait progresser l'adaptation au moyen de stratégies plus vastes sur les changements climatiques, et certains ont commencé à mettre en œuvre des plans d'action d'adaptation spécialisés. Veuillez

consulter l'annexe E pour obtenir de plus amples renseignements sur les initiatives d'adaptation aux changements climatiques dans chaque province et territoire.

Pour accroître la résilience aux changements climatiques de toutes les personnes vivant au Canada, les gouvernements doivent harmoniser leurs politiques et leurs programmes. Cela permettra d'intensifier les efforts, d'assurer la mise en œuvre efficace des mesures d'adaptation et d'utiliser efficacement les fonds publics. La Stratégie nationale d'adaptation vise à transformer la façon dont les gouvernements au Canada travaillent ensemble pour accroître la résilience aux changements climatiques.

Coopération fédérale-provinciale-territoriale

Afin de respecter et de répondre aux circonstances locales, aux différents risques climatiques auxquels chaque région est confrontée et aux différents niveaux de préparation dans chaque province et territoire, des plans d'action fédéral-provinciaux et fédéral-territoriaux seront élaborés. Cette approche appuiera la mise en œuvre régionale de la Stratégie et reflétera les différents risques et états d'avancement de l'adaptation dans chaque province et territoire. Cette approche facilitera la coordination, la coopération et l'échange de pratiques exemplaires entre les différents ordres de gouvernement. Les plans d'action bilatéraux appuieront les buts et les objectifs de la Stratégie nationale d'adaptation et les priorités des gouvernements provinciaux et territoriaux en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Action menée par les Autochtones

Les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse élaborent et dirigent des stratégies et des actions autodéterminées en matière de changements climatiques pour leurs collectivités et leurs régions, au moyen de stratégies et d'initiatives nationales ou communautaires. Le renforcement des capacités en vue d'une action continue sur les changements climatiques est un objectif clé pour de nombreuses collectivités et organisations autochtones. Veuillez consulter l'annexe F pour une liste illustrative des stratégies et des mesures autochtones en matière de changements climatiques.

La mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation avec la Nation métisse, les Premières Nations et les peuples et collectivités Inuits se fera au moyen de partenariats. Au fil du temps, l'initiative de **leadership autochtone en matière de climat** sera la principale voie pour déterminer et soutenir les priorités d'adaptation des collectivités autochtones. Cette initiative sera dirigée conjointement au niveau fédéral par le ministère des Relations avec les Autochtones et des Affaires du Nord et par Environnement et Changement climatique Canada au cours des trois prochaines années (2022-2023 à 2024-2025). L'objectif initial de cette initiative est l'élaboration conjointe d'un programme de leadership autochtone en matière de climat afin de soutenir les actions autodéterminées visant à répondre aux priorités climatiques des peuples autochtones, ainsi que la mise en œuvre progressive de stratégies climatiques fondées sur des distinctions. La mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation appuiera les mesures autodéterminées et contribuera aux efforts globaux visant à confier progressivement les pouvoirs et les ressources aux peuples autochtones et aux gouvernements.

Suivi de nos progrès

La surveillance et l'évaluation constituent des étapes importantes pour documenter les progrès de la mise en œuvre de la Stratégie, favoriser la transparence et permettre une meilleure prise de décision en matière d'adaptation aux changements climatiques. Le cadre de surveillance et d'évaluation de la Stratégie vise à mettre en place un mécanisme cohérent permettant d'examiner et d'évaluer régulièrement les progrès réalisés dans le cadre de la Stratégie, et de comprendre quelles mesures d'adaptation fonctionnent et où il convient d'adapter les plans et les priorités. Au fil du temps, une surveillance et une évaluation cohérentes garantiront que les versions futures de la Stratégie et des plans d'action s'appuient sur les réalisations et les enseignements tirés.

Des rapports réguliers sur les indicateurs à l'échelle nationale peuvent permettre de suivre les progrès nationaux en matière d'adaptation et de mieux comprendre la résilience au Canada. Ils fourniront des renseignements sur les domaines où les efforts collectifs donnent des résultats et où il faut travailler davantage. Étant donné que les répercussions des changements climatiques sont vastes, allant de l'économie et de l'infrastructure à la santé humaine et à l'environnement, le cadre représente des données et de l'information provenant de tous les secteurs afin de brosser un tableau complet des progrès en matière d'adaptation.

Le premier cadre comporte une série initiale d'indicateurs (voir l'annexe D) qui continuera à être peaufinée. Cette série d'indicateurs initiaux s'harmonise avec les priorités de la Stratégie et a été élaborée à partir de sources d'information quantitatives obtenues grâce à une coordination continue avec les partenaires et les intervenants clés. Les efforts visant à élaborer le cadre de surveillance et d'évaluation se poursuivront à mesure que la Stratégie évoluera et que de nouveaux indicateurs, partenariats et méthodes de collecte de données, y compris les modes de connaissance qualitatifs et autres savoirs, seront explorés et élaborés.



Conclusion

Cette première stratégie d'adaptation pour le Canada ouvre la voie à une plus grande résilience aux changements climatiques. L'établissement d'un objectif commun aidera les Canadiens à mieux travailler ensemble et poser des gestes ambitieux de façon coordonnée.

Grâce à un cycle régulier de mises à jour, de suivis et d'évaluations constants, la Stratégie est conçue pour évoluer avec le climat et pour que nous prenons de nouvelles mesures pour nous préparer. Des rapports d'étape réguliers favoriseront la transparence.

Nous avons tous un rôle à jouer pour assurer notre sécurité, celle de nos familles et de nos collectivités face aux changements climatiques. Nous devons mieux comprendre comment les changements climatiques affecteront notre santé et nos moyens de subsistance. Nous devons prendre des décisions éclairées dans nos collectivités et nos entreprises pour gérer les risques liés aux changements climatiques. Nous pouvons fixer des normes pour que les bâtiments et les infrastructures de tout le pays puissent résister aux effets des changements climatiques. Nous pouvons élaborer des plans pour réduire les perturbations et les pertes dues aux catastrophes liées aux changements climatiques que nous ne pouvons éviter.

Nous ne pourrons relever l'ampleur du défi que si nous travaillons tous ensemble. La justice environnementale étant au cœur de nos objectifs communs, la Stratégie nationale d'adaptation peut aider les Canadiens à prospérer face aux changements climatiques.

Annexe A : Rôles et responsabilités

Nous faisons tous partie de la solution.

Bien que différents groupes aient des rôles et des responsabilités différents en matière d'adaptation, nous faisons tous partie de la solution. Pour répondre à l'ampleur et à la complexité de notre nouvelle réalité climatique, il faudra un engagement commun, une action harmonisée et une compréhension de la place de chacun dans la solution. La Stratégie nationale d'adaptation offre la possibilité d'intensifier les mesures en cours et de faire progresser les nouvelles initiatives et le leadership grâce à des priorités communes et à une action concertée.

Quels sont nos rôles et responsabilités et que pouvons-nous faire?

Le **gouvernement fédéral** apporte une contribution essentielle aux mesures d'adaptation en faisant preuve de leadership, en soutenant la science et l'information fondamentales, en renforçant les connaissances et les capacités, en réunissant les partenaires pour coordonner les actions et en investissant dans les solutions d'adaptation. Il s'agit notamment de ces actions :

- prendre des décisions politiques et réglementaires sur des questions nationales et internationales;
- créer des lois et des règlements fédéraux;
- créer des incitations pour soutenir l'économie nationale;
- définir des normes et des codes nationaux;
- soutenir l'atténuation des situations d'urgence et leur préparation, ainsi que l'intervention et le rétablissement à la suite de catastrophes naturelles;
- fournir des fonds pour les programmes, les projets et les partenariats afin de soutenir l'action;
- assurer la surveillance et les prévisions météorologiques, la recherche et l'analyse scientifiques, ainsi que les renseignements et les conseils en matière de changements climatiques.

Actions illustratives : Programmation fédérale

Le gouvernement fédéral a accéléré ses programmes et augmenté ses dépenses en matière d'adaptation au climat au cours des dernières années. Voici quelques exemples :

- Infrastructure résiliente aux changements climatiques : Le *Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes* aide les collectivités à mieux se préparer et à mieux résister aux impacts potentiels des catastrophes naturelles, notamment les événements extrêmes d'origine climatique comme les inondations, les incendies de forêt, la sécheresse et le dégel du pergélisol, afin de prévenir les défaillances des infrastructures et de protéger les Canadiens et leurs moyens de subsistance.

Actions illustratives : Programmation fédérale (suite)

- Services climatiques : Le *Centre canadien des services climatiques* (CCSC) fournit aux Canadiens, dans toutes les régions et tous les secteurs, des renseignements pertinents au niveau local et un soutien pour intégrer les changements climatiques dans la prise de décision. Par exemple, le CCSC soutient ClimateData.ca, un portail collaboratif de renseignements climatiques qui permet aux gens de partout au Canada d'accéder aux données climatiques, de les visualiser et de les analyser; il fournit également des renseignements et des outils connexes pour appuyer la planification de l'adaptation.

Les **gouvernements provinciaux et territoriaux** ont un rôle important et unique à jouer en matière d'adaptation sur leur territoire, notamment en ce qui concerne la propriété et les droits civils. Par conséquent, les gouvernements provinciaux et territoriaux sont en mesure de faire progresser l'adaptation dans des domaines tels que :

- l'élaboration de lois sur l'aménagement du territoire et de règlements sur la construction;
- diriger les systèmes de soins de santé et la gestion des ressources naturelles et des terres, y compris l'octroi de permis et la réglementation;
- investir dans des infrastructures résilientes;
- fournir et concevoir des services d'urgence, de protection de l'environnement, de santé, d'éducation, de planification, de développement économique et de transport;
- collecter des données et des renseignements et mener des recherches scientifiques à l'échelle locale et régionale afin de mieux comprendre les risques liés aux changements climatiques.

Actions illustratives : Collaboration intergouvernementale

Identification et cartographie des risques d'inondation : Partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour établir des cartes des risques d'inondation dans les zones à haut risque au Canada et rendre ces renseignements accessibles.

Les **peuples autochtones et les corps dirigeants autochtones** sont des partenaires clés de l'action d'adaptation. Ils détiennent des droits sur leurs terres et territoires et mènent des actions autodéterminées ou autogérées en tant que gardiens de leurs territoires et collectivités. Ce sont des leaders, qui possèdent une connaissance approfondie des systèmes naturels et une expérience millénaire en tant que gardiens de l'environnement. Voici quelques-unes des façons dont les Premières Nations, les Métis et les Inuits font progresser les mesures d'adaptation :

- élaborer des évaluations des risques climatiques et faire progresser les plans d'adaptation avec des actions pour leurs régions et leurs communautés;
- utiliser des connaissances et des renseignements sur l'environnement et les changements climatiques au moyen de la gestion de l'environnement, de la réduction des risques de catastrophe, des plans d'utilisation des terres, de la gestion des ressources et de la gestion des urgences.

Actions illustratives : Échange des connaissances et collaboration

Le Centre autochtone sur les effets cumulatifs (CAEC) est une organisation dirigée par des Autochtones qui constitue un réseau permettant aux collectivités autochtones d'accéder aux informations, aux ressources et aux meilleures pratiques en matière d'effets cumulatifs. L'objectif principal du CAEC est d'aider à renforcer les capacités techniques et scientifiques des collectivités autochtones pour répondre aux effets cumulatifs des changements climatiques, ainsi que des impacts du développement et d'autres activités affectant les terres, les eaux et les peuples autochtones, en se basant sur les valeurs, les perspectives et les priorités des collectivités des Premières Nations, de la Nation métisse et des Inuits à travers le Canada.

Les **gouvernements locaux et régionaux** ont été à l'avant-garde de l'adaptation au climat, en offrant une vision des circonstances locales et en impliquant directement les collectivités locales dans les efforts d'adaptation. Les municipalités et les gouvernements régionaux intègrent les facteurs d'adaptation dans leurs décisions, notamment :

- aménagement du territoire et zonage;
- approvisionnement en eau et gestion des eaux usées;
- gestion des risques d'inondation et de feux de forêt.

Actions illustratives : Équité en santé et changements climatiques

La Ville de Montréal a conclu un nouvel accord de collaboration avec la Direction régionale de santé publique, qui permettra une approche plus en amont des questions liées à l'équité en santé et aux changements climatiques. Cette entente permettra à la Ville de mieux évaluer et prévoir les répercussions possibles des changements climatiques sur la santé de la population montréalaise et les enjeux sociaux et d'équité qui en découlent, ainsi que de cartographier les secteurs urbains qui sont plus vulnérables aux vagues de chaleur et à d'autres dangers climatiques.

Le **secteur privé** subit directement les effets actuels des changements climatiques et les incertitudes qui en découlent pour l'avenir. De nombreux secteurs économiques au Canada commencent à :

- évaluer, traiter et rendre compte des vulnérabilités climatiques dans leurs opérations, leurs chaînes d'approvisionnement et leur main-d'œuvre;
- faire des investissements directs pour développer des solutions techniques, financières et opérationnelles innovantes qui augmentent la résilience climatique et soutiennent les mesures d'adaptation dans toute l'économie;
- augmenter le nombre de partenariats public-privé pour financer des projets innovants.

Actions illustratives : L'apprentissage par les pairs

Agriclimat, une initiative d'agriculteurs du Québec lancée en 2017, vise à outiller les producteurs agricoles, les experts et les intervenants en vue d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter. Agriclimat a soutenu l'élaboration de 10 plans régionaux d'adaptation au climat au Québec, ainsi que la mise en place d'un réseau de près de quarante fermes pilotes depuis l'automne 2021, qui testeront et documenteront les mesures de résilience climatique des fermes ainsi que leur impact économique.

Électricité Canada, le forum national et la voix de l'industrie de l'électricité évolutive et innovatrice au Canada, a élaboré des lignes directrices pour la planification de l'adaptation au climat à l'intention des entreprises d'électricité au Canada. Ces lignes directrices sont des processus recommandés que les compagnies d'électricité doivent suivre pour créer des plans d'adaptation adaptés à leur entreprise. Compte tenu de la diversité géographique et de la structure du secteur de l'électricité au Canada, une série d'ateliers ont également été organisés dans tout le pays pour aider les entreprises d'électricité à interpréter et à appliquer les lignes directrices proposées.

Les **associations professionnelles** créent une communauté de pratiques, fixent des normes d'excellence et encouragent le perfectionnement professionnel parmi les professionnels d'un domaine donné. En raison de leur position de leader dans des domaines de travail spécifiques, elles sont bien placées pour influencer l'action en matière d'adaptation climatique et contribuer à soutenir l'intégration de l'adaptation dans leurs activités professionnelles, notamment en :

- développant des lignes directrices sur la résilience climatique pour leurs membres;
- intégrant les considérations relatives aux changements climatiques dans leurs codes de conduite et d'éthique;
- définissant les meilleures pratiques en matière d'adaptation aux changements climatiques;
- sensibilisant leurs membres aux risques climatiques et en leur proposant des formations et des cours sur l'adaptation;
- intégrant les compétences en matière d'adaptation dans leurs exigences d'éducation et de perfectionnement professionnel;
- fournissant des renseignements actualisés sur les nouvelles technologies et approches visant à réduire les risques climatiques;
- encourageant l'adoption de nouvelles pratiques, conceptions et technologies au moyen de documents d'orientation afin de stimuler l'innovation dans l'industrie;
- réglementant les exigences relatives aux désignations spéciales.

Actions illustratives : Formation professionnelle et directives

La Boîte à outils sur les changements climatiques pour les professionnels de la santé de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement comporte huit modules qui peuvent être utilisés comme outils par les professionnels de la santé et les étudiants des secteurs des soins de santé et de la santé publique pour aborder plus directement les changements climatiques avec leurs patients, et pour se préparer aux changements climatiques sur leur lieu de travail et dans leur collectivité.

Actions illustratives : Accroître l'éducation et la sensibilisation du public

Les **Producteurs laitiers du Canada**, l'organisme national d'orientation, de défense et de promotion représentant les producteurs laitiers canadiens, ont élaboré le programme proAction, un programme national d'assurance de la qualité pour le secteur laitier canadien qui prévoit l'obligation pour tous les producteurs laitiers du Canada de remplir un plan environnemental de la ferme. Ces plans aident les agriculteurs à évaluer leurs risques à la ferme et à établir un plan pour gérer et atténuer ces risques (p. ex., pour la gestion des nutriments, la santé des sols, la gestion de l'eau et la biodiversité). En 2017, plus de 40 % des exploitations agricoles au Canada avaient mis en place un plan grâce au soutien des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui encouragent l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques à la ferme.

Les **établissements universitaires, les chercheurs, les scientifiques et les organisations non gouvernementales** jouent un rôle essentiel dans la production et l'échange des connaissances sur l'adaptation aux changements climatiques et dans la mobilisation des mesures d'adaptation, notamment en :

- intégrant l'adaptation dans le programme d'études des programmes professionnels;
- incluant l'adaptation comme une spécialité éligible pour les programmes coopératifs et les stages;
- mettant sur pied et en exploitant des réseaux de recherche à l'échelle nationale et internationale;
- entreprenant des recherches sur l'adaptation au climat, notamment sur les solutions innovantes et la gestion adaptative;
- sensibilisant les intervenants aux changements climatiques et à l'adaptation;
- travaillant avec les gouvernements et d'autres partenaires pour comprendre, évaluer et mobiliser les connaissances sur les impacts climatiques et développer de nouvelles technologies et des solutions innovantes.

Actions illustratives : Données, recherche et mobilisation des connaissances

Le **Prairie Climate Centre**, à l'Université de Winnipeg, apporte une perspective fondée sur des données probantes pour communiquer la science, les impacts et les risques des changements climatiques au moyen de cartes de grande qualité, de vidéos documentaires, de rapports de recherche, ainsi que de formation en langage simple, rédaction et sensibilisation. Leur objectif est d'inspirer la participation des citoyens, d'aider les collectivités à prendre des décisions significatives et efficaces en matière d'adaptation et d'atténuation pour les générations actuelles et futures, et d'aider la société canadienne à passer du risque à la résilience. Leur projet phare est l'Atlas climatique du Canada.

Actions illustratives : Accroître l'éducation et la sensibilisation du public

Par exemple, le programme « Climate Vulnerability and Adaptation » de la faculté de foresterie de l'**Université de la Colombie-Britannique** propose un programme en ligne adapté de 8 semaines qui permet aux professionnels de la forêt de comprendre la science du climat, les évaluations de la vulnérabilité, le développement de l'adaptation et la manière dont elle est appliquée à la gestion et à l'adaptation des dossiers commerciaux.

Les **collectivités et les personnes** subissent directement et indirectement les répercussions des changements climatiques. Elles peuvent prendre des mesures pour s'adapter aux changements climatiques, notamment :

- en s'informant sur les impacts des changements climatiques et les solutions d'adaptation;
- en intégrant l'adaptation dans leurs décisions pour protéger leur santé, leur sécurité et leurs biens au niveau individuel, familial ou communautaire;
- en agissant sur leur droit d'exprimer et de continuer à défendre leurs valeurs et leurs préférences quant à la manière dont l'adaptation est mise en œuvre dans leurs collectivités et au pays.

Actions illustratives :

Bien que certaines mesures d'adaptation puissent être mises en œuvre au moyen de processus stratégiques (p. ex., codes, normes, règlements), certaines nécessiteront une action individuelle et un soutien plus vaste (p. ex., le zonage des plaines inondables, les maisons résistantes aux feux de forêt, notamment l'utilisation des programmes Intelli-feu Canada pour les maisons et les collectivités, et les mesures à l'intention des ménages pour réduire les effets des tempêtes et des inondations). Les particuliers peuvent également jouer un rôle important dans la préparation aux impacts des changements climatiques et dans la présentation de mesures qui peuvent conduire à une plus grande adoption des mesures d'adaptation dans leurs collectivités et leurs quartiers.

Apprendre à connaître ses voisins et faire du bénévolat pour les réseaux de soutien aux personnes âgées, les refuges pour sans-abri, les associations de résidents et les groupes communautaires de quartier est une excellente façon de contribuer. Par exemple, la [St James Town Community Co-op de Toronto](#) vise à garantir que les communautés marginalisées du centre-ville de Toronto disposent d'un plan d'intervention sûr en cas de pandémies, de conditions météorologiques extrêmes, de pannes d'électricité et d'autres crises mondiales et communautaires. Elle dispose d'un programme de résilience climatique et d'urgence permettant aux résidents de se rafraîchir pendant les vagues de chaleur extrême et d'avoir accès à de la nourriture en cas d'urgence.

Les **particuliers et les propriétaires** peuvent également agir pour améliorer leur propre résilience en se préparant aux effets des changements climatiques de la manière suivante :

- préparer et entreposer un kit d'urgence dans un endroit sûr à la maison (p. ex., de la nourriture, de l'eau, des lampes de poche, des bougies, des piles, un chargeur de batterie pour les téléphones portables, de l'argent liquide, etc.);
- investir dans des technologies de développement à faible impact (p. ex. pavés perméables, jardins d'eau de pluie, sacs de sable, arbres) et installer des pompes de puisard et des clapets anti-retour dans les sous-sols pour réduire les impacts des inondations dans une maison (p. ex. les propriétaires peuvent comprendre comment protéger leur maison contre les inondations grâce au programme [Home Flood Protection Check-Up](#) [en anglais]).
- Les individus peuvent également jouer un rôle important dans la **collecte de données** pour surveiller les événements climatiques **et en faire rapport** en faisant du bénévolat et en contribuant à la science et à la surveillance par l'entremise de diverses bases de données scientifiques citoyennes. (p. ex., [Abeilles citoyennes](#), [Rapport sur les impacts agroclimatiques](#); [initiative Coastie](#)).

Annexe B : Mobilisation pour éclairer la Stratégie

La Stratégie a été alimentée par une mobilisation ciblée et des conseils d'experts depuis le début de 2021, notamment :

- La mobilisation sur la Stratégie a commencé par des discussions bilatérales au début de 2021 avec les provinces et territoires, les organisations autochtones nationales et d'autres partenaires clés.
- Un événement international d'apprentissage par les pairs a eu lieu en mai 2021 pour connaître les pratiques exemplaires internationales en matière d'élaboration de stratégies d'adaptation et de plans d'action nationaux. L'Organisation de coopération et de développement économiques, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis, entre autres, ont donné leur expertise et les leçons tirées de leurs expériences.
- Un forum virtuel sur l'[élaboration de stratégies](#), tenu en juin 2021, a permis de dégager les premières idées d'une stratégie nationale d'adaptation pour le Canada. Plus de 60 personnes y ont participé, notamment des représentants de toutes les provinces et de tous les territoires, des organisations autochtones nationales, des associations professionnelles et industrielles, des organisations de jeunes, des fournisseurs de services climatiques, des instituts de recherche, des réseaux municipaux et communautaires locaux et d'autres organisations non gouvernementales.
- Cinq [tables consultatives d'experts](#), lancées à l'automne 2021, ont fourni des conseils sur les buts et objectifs de transformation au sein de cinq systèmes clés : Santé et bien-être, Infrastructure naturelle et construite, Environnement, Économie, et Résilience et sécurité en cas de catastrophe. Ces tables comprenaient divers représentants des peuples autochtones, des jeunes, des associations professionnelles, du secteur privé, des organisations environnementales, du milieu universitaire, des experts en adaptation, etc. Les rapports des tables consultatives sont disponibles.
- La consultation publique a été lancée en mai 2022, en commençant par un symposium national, qui a réuni des experts, des praticiens et des décideurs politiques soulignant l'urgence d'agir, les efforts d'adaptation à travers le pays, les systèmes de la Stratégie et les mesures potentielles à court terme. Près de 1 400 participants ont assisté au symposium.
- Tout au long de la période de la mobilisation du public, plus de 20 ateliers thématiques ont permis aux acteurs clés de tout le Canada de donner leur avis sur les mesures d'adaptation et d'accroître la sensibilisation à l'importance de l'adaptation, aux impacts et aux possibilités pour les particuliers et le secteur privé. Les sujets abordés comprenaient chacun des cinq systèmes, l'agriculture, ainsi que la surveillance et l'évaluation.

- Une plateforme de la mobilisation en ligne a été lancée pour soutenir les consultations publiques, avec plus de 27 000 visites de sites, 2 000 enregistrements de sites et 16 000 contributions (c'est-à-dire des idées, des commentaires, des votes sur des idées). La mobilisation a donné lieu à plus de 100 soumissions écrites de la part d'organisations clés, de groupes d'intervenants et du public (p. ex. municipalités canadiennes, ONG, universités, associations professionnelles, etc.).
- Des discussions régulières avec les représentants des organisations autochtones nationales, des gouvernements et certaines organisations autochtones régionales ont alimenté la Stratégie.
- La mobilisation bilatérale avec les provinces et les territoires s'est poursuivie tout au long de l'année 2022 afin d'éclairer l'élaboration de la Stratégie et des mesures fédérales, et de veiller à ce que les priorités provinciales et territoriales soient prises en compte.

Annexe C : Évaluation des risques et des connaissances en matière de changements climatiques et de services d'appui

Évaluation des connaissances et des risques

Les processus nationaux d'évaluation des changements climatiques comprennent, sans être limités, ce qui suit :

- Une série de [rapports d'évaluation nationale](#) coordonnés par Ressources naturelles Canada, qui fournissent les synthèses les plus à jour des connaissances sur changements climatiques, les effets, la manière dont le Canada s'adapte, ainsi que les fondements pour éclairer le processus décisionnel sur l'adaptation aux changements climatiques au Canada. Les évaluations sont réalisées au moyen d'un processus rigoureux et transparent qui assure la pertinence et la crédibilité, et font appel à un vaste partenariat d'experts en la matière de tous les ordres de gouvernement, d'organisations autochtones, d'universités, de groupes professionnels et non gouvernementaux et du secteur privé.
- La [carte des actions d'adaptation](#) est un produit des rapports d'évaluation nationaux. Les Canadiens peuvent explorer des études de cas de partout au Canada pour découvrir comment les collectivités et les secteurs s'adaptent aux changements climatiques afin d'inspirer des mesures d'adaptation.
- Le plus récent rapport de la série (2022), [La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement : Faire progresser nos connaissances pour agir](#), dirigé par Santé Canada, fournit une base de données probantes pour le système de santé et de bien-être de la Stratégie. Il contribue également à appuyer les actions prises par les décideurs en santé à l'échelle locale, provinciale, territoriale et nationale, et par ceux des domaines de la santé publique, des soins de santé, de la gestion des urgences, de la recherche et des organismes communautaires.
- Sécurité publique Canada dirige actuellement l'élaboration d'un [Profil national des risques](#) afin de favoriser une meilleure compréhension des risques de catastrophe, conformément à l'une des principales priorités de la [Stratégie de sécurité civile pour le Canada : Vers un 2030 marqué par la résilience](#). Cette initiative permettra au Canada de s'harmoniser aux autres pays. Le Profil national des risques est une évaluation stratégique nationale des capacités et des risques liés aux catastrophes qui s'appuie sur des données scientifiques probantes et les commentaires des intervenants pour renforcer la résilience des collectivités canadiennes aux dangers naturels les plus coûteux, notamment les tremblements de terre, et aux dangers liés aux changements climatiques, comme les inondations et les feux de forêt.
- Infrastructure Canada dirige actuellement une [évaluation nationale des infrastructures](#) afin d'évaluer les besoins à long terme du Canada en matière d'infrastructure, d'améliorer la coordination entre les propriétaires d'infrastructures et leurs bailleurs de fonds et de déterminer les meilleures façons de financer les infrastructures.

Un large éventail d'évaluations des vulnérabilités et des risques liés aux changements climatiques a été réalisé (ou est en cours) par les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, les collectivités autochtones, ainsi que les municipalités, les entreprises et les secteurs urbains et ruraux.

Services climatiques

Les organisations fournissant des services climatiques jouent un rôle essentiel dans la transmission de données, de renseignements, de formation et d'outils dont les décideurs ont besoin pour mieux comprendre les changements climatiques. En reconnaissant la nécessité d'améliorer l'accès aux données sur le climat ainsi que la formation et le soutien pour l'utilisation de ces données, le Centre canadien des services climatiques (CCSC) a été créé en 2018, conformément au Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, afin d'améliorer l'accès à la science et aux données climatiques fondamentales. Le CCSC soutient une série de portails en ligne sur le climat afin de diffuser les informations sur le climat d'une manière qui correspond aux besoins des utilisateurs d'information sur le climat. Cette série de portails en ligne comprend donneesclimatiques.ca, le [site Web du CCSC](https://ccsc-ccsc.ca) et atlasclimatique.ca. Le CCSC exploite également un [centre d'aide](#) afin de répondre aux questions des utilisateurs et il mène des activités de sensibilisation et de formation pour améliorer les compétences sur la façon d'accéder aux données, à l'information et aux outils sur le climat et de les utiliser.

Grâce à une approche de partenariat avec les provinces, les territoires, des experts des services climatiques et des organisations régionales de services climatiques comme Pacific Climate Impacts Consortium, ClimateWest, Ouranos et CLIMAtlantic, le CCSC vise à fournir aux Canadiens les renseignements et le soutien dont ils ont besoin pour tenir compte des changements climatiques dans leurs décisions, atténuer leur vulnérabilité et renforcer leur résilience aux répercussions des changements climatiques.

Formation et compétences

Bien que l'accès à ces activités d'évaluation et à la science en matière de changements climatiques, ainsi qu'aux données et aux connaissances sur lesquelles elles reposent, soit utile et important pour comprendre les risques liés aux changements climatiques, la formation, la sensibilisation et le renforcement des capacités sont essentiels pour améliorer cette compréhension. Lancé avec le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, le programme Renforcer la capacité et l'expertise régionales en matière d'adaptation a permis de combler certaines des principales lacunes de formation et de capacités au Canada, en soutenant l'élaboration d'un cadre de compétences en matière d'adaptation permettant de cerner les éléments essentiels de l'expertise, de la création de formations pour des professions clés telles que les ingénieurs et les comptables, ainsi que des programmes de stages.

Malgré les investissements actuels du gouvernement dans le renforcement de la capacité professionnelle en matière d'adaptation, des lacunes importantes demeurent dans la formation

et les compétences en ce qui concerne l'utilisation des projections climatiques pour éclairer le choix d'une action (notamment les compétences nécessaires pour comprendre l'accessibilité et les lacunes des données, pour tenir compte des projections climatiques, interpréter et utiliser les données climatiques régionales et évaluer les répercussions, les risques et les vulnérabilités). La formation et le renforcement des capacités sont également nécessaires pour aider à l'application de l'information climatique dans les évaluations, la planification et la prise de décisions pour divers secteurs, comme le développement des infrastructures, la planification de l'utilisation des terres, la santé publique, la préparation aux situations d'urgence, l'agriculture, les pêches, mines et tourisme.

Annexe D : Cibles, surveillance et évaluation

Cibles proposées

Afin de susciter l'action de l'ensemble de la société à court terme, le gouvernement du Canada propose cet ensemble de cibles qui feront l'objet de discussions et seront peaufinées au besoin. Pour atteindre ces cibles proposées, il faudra que les gouvernements, les collectivités, les particuliers et le secteur privé prennent des mesures.

Tableau 1. Cibles proposées pour la Stratégie nationale d'adaptation

Systèmes	
Résilience aux catastrophes	
Objectifs	Cibles
Collaboration et gouvernance à l'échelle de la société	D'ici 2025, les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux se sont engagés régulièrement à harmoniser les activités d'adaptation reliées à la sécurité civile pour promouvoir la résilience aux catastrophes, notamment avec des partenaires de l'ensemble de la société et des collectivités autochtones.
Comprendre les risques de catastrophes	D'ici 2025, 60 % des Canadiens sont conscients des risques de catastrophe auxquels leur résidence est exposée en raison des changements climatiques.
	D'ici 2028, en collaboration avec les provinces et territoires, au moins 200 des 250 zones à haut risque ciblées et identifiées comme prioritaires sont décrites dans de nouvelles cartes des risques d'inondation. Ces cartes seront produites conformément aux orientations scientifiques et elles seront mises à la disposition des Canadiens.
Activités de prévention et de réduction des risques de catastrophes	D'ici 2025, 50 % des Canadiens auront pris des mesures pour répondre aux risques liés aux changements climatiques auxquels leur résidence est confrontée.
Renforcer les capacités et la coordination	Toutes les collectivités situées dans des zones à haut risque élaborent et mettent en œuvre un plan de protection communautaire contre les incendies de forêt d'ici 2050, dont 15 % d'ici 2028.
Renforcer les efforts de rétablissement; rebâtir en mieux	D'ici 2028, il y aura une stratégie nationale de rétablissement qui désignera des délais plus courts pour que les personnes déplacées puissent retourner chez elles ou se réinstaller après une catastrophe liée aux changements climatiques

	D'ici 2025, dans 65 % des cas de catastrophes où les provinces et les territoires demandent de l'aide dans le cadre d'Accords d'aide financière en cas de catastrophe, un financement supplémentaire sera prévu pour les mesures de préparation, d'intervention et de rétablissement en cas de catastrophes naturelles futures.
Santé et bien-être	
Objectifs	Cibles
Capacité du système de santé	D'ici 2026, 80 % des régions sanitaires auront mis en œuvre des mesures d'adaptation fondées sur des données probantes pour protéger la santé des Canadiens contre la chaleur extrême.
Surveillance des effets sur la santé et évaluation des progrès	D'ici 2030, les systèmes de santé auront cerné les risques, élaboré des plans d'adaptation et mesuré les progrès accomplis en matière de résilience climatique.
Protéger les personnes contre les risques sanitaires	D'ici 2040, les décès dus aux vagues de chaleur extrême auront été éliminés.
Intégrer les avantages pour la santé	D'ici à 2030, la prise en compte des incidences et des avantages pour la santé sera intégrée dans les principaux outils, lignes directrices et normes relatifs aux changements climatiques.
Nature et biodiversité	
Objectifs	Cibles
Prévenir et inverser la perte de biodiversité	Conserver 25 % de nos terres et de nos eaux d'ici 2025 et de 30 % d'ici 2030, en travaillant à freiner et à inverser la perte de milieux naturels d'ici 2030 au Canada. Cerner au moins trois corridors écologiques d'ici 2026 et y apporter des efforts de préservation afin d'améliorer la connectivité écologique entre les zones protégées et conservées.
Gestion autodéterminée de l'écosystème	D'ici 2026, soutenir les nouveaux programmes des gardiens autochtones et établir de nouveaux réseaux de gardiens autochtones. Aider les communautés autochtones à renforcer leurs capacités d'établir davantage d'aires protégées et de conservation autochtones.
Solutions fondées sur la nature	Créer 15 nouveaux parcs urbains nationaux d'ici 2030.

Infrastructure	
Objectifs	Cibles
Codes et normes	D'ici 2030, des directives, des codes et des normes robustes couvrant les principaux risques liés aux changements climatiques pour les principaux systèmes d'infrastructure publique seront disponibles et seront adoptés par tous les décideurs en matière d'infrastructure.
Prise de décision en matière d'infrastructures	D'ici 2030, 80 % des organisations publiques et municipales auront intégré l'adaptation aux changements climatiques dans leurs processus décisionnels.
Financement d'infrastructures résilientes	À compter de 2024, la résilience aux effets des changements climatiques sera prise en compte dans tous les nouveaux programmes fédéraux de financement des infrastructures.
Économie et travailleurs	
Objectifs	Cibles
Main-d'œuvre qualifiée	D'ici 2027, 75 % des membres d'associations professionnelles (c.-à-d. ingénieurs civils, urbanistes, architectes paysagistes et comptables) auront la capacité d'appliquer des outils et des renseignements sur l'adaptation aux changements climatiques et de communiquer l'analyse de rentabilisation des mesures d'adaptation à leurs clients.
Secteurs exposés au climat	D'ici 2027, 80 % des entreprises fortement exposées incluront l'adaptation aux changements climatiques dans leurs plans et stratégies afin de renforcer leur compétitivité.
Collectivités côtières	D'ici à 2030, les collectivités et entreprises côtières réduiront de 40 % les coûts supplémentaires d'adaptation.
Fondations	
Connaissance et compréhension	
Objectif	Cible
Information	D'ici 2024, les Canadiens comprendront mieux comment utiliser les informations pertinentes pour soutenir la prise de décision en matière d'adaptation.

Surveillance et évaluation

La surveillance et l'évaluation constituent un élément essentiel du processus d'adaptation, car elles fournissent les renseignements nécessaires pour connaître les réussites et ajuster les actions. Le cadre de surveillance et d'évaluation de la Stratégie nationale d'adaptation a été élaboré pour aider à suivre les progrès de l'adaptation au Canada, et est présenté ici à des fins de commentaires. Il sera amélioré au fil du temps afin de mieux comprendre l'état de la résilience à travers le pays.

Les principes suivants ont été utilisés pour élaborer ce cadre :

Prise de décision éclairée. Le cadre permettra de suivre les progrès des efforts de mise en œuvre de la Stratégie, ainsi que de soutenir des objectifs d'apprentissage plus larges. Les résultats appuieront la prise de décisions fondées sur des données probantes concernant les mesures d'adaptation et les itérations futures de la Stratégie.

Diversité des données. Les indicateurs de processus et de résultats seront utilisés pour suivre la mise en œuvre des actions de la Stratégie. Les indicateurs de résultats permettront de mesurer les changements en matière de résilience au niveau national. Bien que les indicateurs quantitatifs permettent des comparaisons cohérentes des données, des mesures qualitatives, comme des études de cas, seront également utilisées pour fournir une image plus holistique des répercussions des changements climatiques sur le terrain et de l'adaptation à ces changements.

Équité et inclusion. Les répercussions des changements climatiques ne sont pas uniformes pour tout le monde. La ventilation des indicateurs en fonction des facteurs d'équité peut mettre en évidence les lacunes et contribuer à la prise de décisions éclairées en faveur de tous les habitants du Canada. De plus, le cadre cherchera à trouver des occasions de mettre en valeur le leadership et les systèmes de connaissances autochtones en matière de climat, tout en reconnaissant la souveraineté des données autochtones.

Ressources efficaces. Les données existantes pertinentes seront utilisées. Cela permettra le déploiement rapide des indicateurs, évitera le dédoublement des efforts et aidera à harmoniser le cadre avec d'autres domaines prioritaires nationaux. Des méthodes de collecte de données nouvelles et améliorées seront explorées pour combler les lacunes en matière de connaissances.

Indicateurs significatifs. Les données disponibles n'ont pas toutes une utilité pertinente. Les indicateurs potentiels pour le cadre seront évalués en fonction de leur pertinence par rapport à la Stratégie, de leur accessibilité, de leur facilité d'interprétation et de leur exactitude.

Approche itérative. Une surveillance et une évaluation efficaces de l'adaptation au niveau national exigent de la souplesse et une amélioration continue. Les indicateurs seront mis à jour au fur et à mesure que les données seront disponibles. Les résultats seront publiés dans le cadre du processus d'établissement des rapports de la Stratégie et, à leur tour, ils contribueront à l'élaboration des stratégies et objectifs futurs.

Indicateurs d'adaptation

Environnement et Changement climatique Canada a travaillé avec Statistique Canada et d'autres partenaires fédéraux pour recueillir les informations disponibles qui permettront de suivre les progrès réalisés en matière d'adaptation. Présenté à des fins de commentaires, le tableau 2 comprend un premier ensemble d'indicateurs nationaux d'adaptation et les systèmes de la Stratégie auxquels ils se rapportent. Ces premiers indicateurs ont déjà été publiés dans des enquêtes nationales ou des rapports de ministères fédéraux, mais ils ne représentent pas entièrement l'état de l'adaptation à l'échelle du Canada. Pendant la mise en œuvre de la Stratégie, d'autres indicateurs seront élaborés avec des partenaires à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement du Canada afin de mesurer les progrès accomplis dans l'atteinte des buts en adaptation ainsi que les répercussions de certaines mesures.

Tableau 2. Premier ensemble d'indicateurs pour la Stratégie nationale d'adaptation.

Indicateurs	Systèmes	Pertinence à l'adaptation
Dépenses en immobilisations pour les infrastructures environnementales et de protection contre les inondations	Résilience aux catastrophes, Infrastructure	Les investissements continus dans les infrastructures, comme le traitement de l'eau et des eaux usées et les défenses contre les inondations, contribuent à leur résilience face aux changements climatiques.
Les changements dans l'affectation des terres, comme le passage des forêts aux terres cultivées et aux établissements humains.	Nature et biodiversité	L'affectation naturelle des terres, comme les forêts, réduit la gravité de certains impacts liés au climat.
Données sur les cultures : rapport entre les superficies récoltées et les superficies ensemencées.	Économie et travailleurs	Comme les changements climatiques continuent d'affecter les régions agricoles du Canada, les données sur les cultures contribueront à une meilleure compréhension de la résilience des systèmes de production végétale et des impacts des changements climatiques, notamment les événements météorologiques extrêmes (sécheresses et inondations) et la prévalence accrue des ravageurs et des maladies.
Nombre d'avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable des réseaux publics dans les réserves.	Infrastructure	L'approvisionnement durable en eau potable par les systèmes publics dans les réserves sera plus résilient aux perturbations, notamment celles causées par les changements climatiques.

Indicateurs	Systèmes	Pertinence à l'adaptation
Nombre d'organisations ayant des plans de gestion des actifs	Infrastructure	La planification de la gestion des actifs favorise la prestation durable et la résilience aux changements climatiques des services publics qui dépendent de ces actifs.
Pourcentage de ménages ayant un système de climatisation	Santé et bien-être	Avec la multiplication des épisodes de chaleur extrême, l'accès à des systèmes de climatisation fiables aidera les gens à résister aux pires effets de ces événements dans leur propre résidence.
Pourcentage de ménages qui ont un parc ou un espace vert à proximité de leur résidence	Santé et bien-être, nature et biodiversité	Dans les régions tempérées et urbanisées du Canada, l'accès facile aux espaces verts favorise la santé physique et mentale et le bien-être grâce à la forme physique, aux loisirs et au refroidissement naturel.
Pourcentage de personnes au Canada ayant un fort sentiment d'appartenance à la communauté locale	Fondations	Un fort sentiment d'appartenance favorise la résilience face aux chocs et aux perturbations, notamment ceux liés aux changements climatiques.
Pourcentage d'organisations publiques et municipales qui ont pris en considération de l'adaptation aux changements climatiques dans les processus décisionnels selon les actifs d'infrastructures	Infrastructure	La prise en considération de l'adaptation dans les processus décisionnels relatifs aux infrastructures municipales est une première étape dans le processus visant à assurer leur résilience aux changements climatiques.
Pourcentage de couvert forestier dans les zones urbaines (verdure urbaine)	Nature et biodiversité	Les arbres dans les villes, où vit la majorité de la population canadienne, réduisent l'impact des températures et des précipitations extrêmes, qui devraient s'aggraver avec les changements climatiques.
Proportion des aires terrestres et marines conservées	Nature et biodiversité	Les zones conservées aident à maintenir les services écosystémiques qui, à leur tour, réduisent les impacts des changements climatiques sur la qualité de vie.
État des principaux stocks de poissons	Nature et biodiversité, économie et travailleurs	Comme les changements climatiques continuent d'affecter la température et la chimie des océans du Canada, la durabilité des pêches et les possibilités continues de récolter du poisson dépendent de l'état des principaux stocks de poissons.

Indicateurs	Systèmes	Pertinence à l'adaptation
<p>Total des paiements directs aux producteurs agricoles dans le cadre des programmes de gestion des risques de l'entreprise pour la protection contre les pertes de revenu et de production</p>	<p>Économie et travailleurs</p>	<p>La prestation de mesures de soutien aux producteurs agricoles les aidera à se remettre des pertes, notamment celles causées par les changements climatiques.</p>

Annexe E : Adaptation aux changements climatiques dans les provinces et les territoires

Au Canada, les **gouvernements provinciaux et territoriaux** sont responsables des mesures d'adaptation aux changements climatiques et en déterminent l'orientation sur leur territoire. Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont compétence en matière de propriété et de droits civils, où les lois sur l'aménagement du territoire, les règlements de construction, la gestion des ressources naturelles, les politiques de soins de santé et les décisions en matière d'infrastructure publique jouent un rôle clé dans l'avancement et la rationalisation de l'adaptation aux changements climatiques. De plus, les provinces et les territoires offrent et conçoivent directement des programmes dans des domaines clés de l'adaptation aux changements climatiques, notamment les services d'urgence, la protection de l'environnement, la santé, l'éducation, le développement économique et les transports. Ils recueillent des données et des informations et mènent des activités scientifiques à l'échelle locale et régionale qui peuvent être utilisées pour mieux comprendre les risques liés aux changements climatiques.

Pour obtenir les renseignements et les rapports les plus récents sur les initiatives provinciales et territoriales d'adaptation aux changements climatiques, veuillez consulter le site Web de chaque administration (voir le tableau ci-dessous). De plus, des résumés nationaux de l'état le plus récent des mesures d'adaptation sont disponibles dans plusieurs rapports, notamment la [Communication sur l'adaptation du Canada à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques](#).

Les impacts des changements climatiques et les vulnérabilités qu'ils créent varient d'une région à l'autre. Le rapport [Le Canada dans un climat en changement](#) fournit une perspective régionale sur les impacts des changements climatiques à travers le pays. Les gouvernements provinciaux et territoriaux effectuent également des évaluations des risques climatiques et de la vulnérabilité, lorsque des circonstances uniques et locales éclairent les efforts visant à créer des collectivités, un environnement et une économie résilients. Voir le tableau ci-dessous pour de plus amples informations sur les risques climatiques régionaux.

Nord
Pour une perspective régionale sur les répercussions des changements climatiques sur les collectivités, l'environnement et l'économie dans le Nord, voir <u>le rapport Le Canada dans un climat en changement</u> .
Yukon
Pour connaître l'état d'avancement des travaux sur le territoire, veuillez consulter <u>le site Web du gouvernement du Yukon</u> .

Territoires du Nord-Ouest

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans le territoire, veuillez consulter [le site Web du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest](#).

Nunavut

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans le territoire, veuillez consulter [le site Web du gouvernement du Nunavut](#).

Colombie-Britannique

Pour une perspective régionale de l'impact des changements climatiques sur les collectivités, l'environnement et l'économie en Colombie-Britannique, voir [le rapport Le Canada dans un climat en changement](#).

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez [consulter le site Web du gouvernement de la Colombie-Britannique](#).

Provinces des Prairies

Pour une perspective régionale de l'impact des changements climatiques sur les collectivités, l'environnement et l'économie des provinces des Prairies, voir [le rapport Le Canada dans un climat en changement](#).

Alberta

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter [le site Web du gouvernement de l'Alberta](#).

Saskatchewan

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter [le site Web du gouvernement de la Saskatchewan](#).

Manitoba

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter [le site Web du gouvernement du Manitoba](#).

Ontario

Pour une perspective régionale de l'impact des changements climatiques sur les collectivités, l'environnement et l'économie en Ontario, voir [le rapport Le Canada dans un climat en changement](#).

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter [le site Web du gouvernement de l'Ontario](#).

Québec

Pour une perspective régionale de l'impact des changements climatiques sur les communautés, l'environnement et l'économie du Québec, voir [le rapport Le Canada dans un climat en changement](#).

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter [le site Web du gouvernement du Québec](#).

Provinces de l'Atlantique

Pour une perspective régionale de l'impact des changements climatiques sur les collectivités, l'environnement et l'économie des provinces de l'Atlantique, voir [le rapport Le Canada dans un climat en changement](#).

Nouveau-Brunswick

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter [le site Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick](#).

Nouvelle-Écosse

Pour connaître l'état d'avancement des actions dans la province, veuillez consulter [le site Web du gouvernement de la Nouvelle-Écosse](#).

Île-du-Prince-Édouard

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter [le site Web du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard](#).

Terre-Neuve-et-Labrador

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter [le site Web du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador](#).

Annexe F : Stratégies autochtones et mesures d'adaptation en matière de changements climatiques

Les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse sont des chefs de file et des moteurs de l'action climatique, qui abordent les changements climatiques d'une manière qui reflète leur identité nationale, leurs cultures et leurs connaissances distinctes. Plusieurs organisations, régions et collectivités font des efforts pour surveiller, évaluer et comprendre les impacts des changements climatiques et pour élaborer des stratégies et des plans d'action à ce sujet afin de répondre aux besoins uniques de leurs collectivités et de leurs environnements naturels.

La liste ci-dessous n'est qu'un échantillon de l'ampleur et de la diversité des stratégies, plans et actions d'adaptation aux changements climatiques menés et développés par et pour les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse.

Premières Nations :

- [Rapport sur le rassemblement national sur le climat de l'Assemblée des Premières Nations](#) (2020) (en anglais seulement).
- [BC First Nations Climate Strategy and Action Plan](#) (2022) (en anglais seulement).
- [Évaluation de la vulnérabilité au feu de la Première nation de la rivière Poplar](#) (2018) (en anglais seulement).
- [Site Web du Indigenous Climate Hub](#) (en anglais seulement).

Inuit :

- [Stratégie nationale inuite sur les changements climatiques](#) (2019).
- [Stratégie sur les changements climatiques de la région désignée des Inuvialuit](#) (2022) (en anglais seulement).
- [Manuel communautaire sur les changements climatiques](#) par la Société Aqqiumavvik à Arviat (en anglais seulement).
- Programme [SmartICE](#) (en anglais seulement).

Nation métisse :

- [Évaluation des changements climatiques et de la vulnérabilité de la santé de la Nation métisse](#) (2020) (en anglais seulement).
- [Lifestyle as Medicine: The Way We Have Always Lived – Rapport sommaire de la réunion des Métis sur la résilience climatique](#) (2022) (en anglais seulement).
- [Métis Nation – Saskatchewan Community-Based Climate Monitoring Initiative](#) (initiative communautaire de surveillance du climat) (en anglais seulement).
- Programme [Métis Environmental Leaders of Tomorrow](#) (en anglais seulement).